

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 JUILLET 2026**

*L'an deux mille vingt-six,
le 2 juillet,
à 8 h00*

Sur convocation du Conseil d'Administration, les adhérents de l'association **AST74** se sont réunis le jeudi 2 juillet 2026 à 8h00 aux Pensières – 74290 – VEYRIER DU LAC pour participer à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Serge LESIMPLE, Président de l'Association, préside l'Assemblée Générale.

Une feuille de présence est remplie en début de séance par les adhérents présents. La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau.

L'ordre du jour arrêté par le Conseil d'Administration est le suivant :

- **Rapport moral de l'année 2025** présenté par Monsieur Serge LESIMPLE, Président de l'association AST74;
- **Le Rapport financier 2025** présenté par Françoise THOMMERET, Trésorière de l'Association ;
- **Le rapport du commissaire aux comptes** présenté par Monsieur CHAPON de KPMG
- **Le rapport annuel d'activité d'AST74 pour l'année 2025** présenté par le Docteur Plamena MILANOVA et Laurent HUYGHE, Directeur Général d'AST74 ;
- **Le vote des résolutions ;**
- **Présentation du plaidoyer.**

L'ordre du jour sera alors épuisé et, pour terminer, la journée sera conclue par notre Président, Monsieur Serge LESIMPLE.

1. PRESENTATION DU RAPPORT MORAL 2025

Serge LESIMPLE, Président, présente aux administrateurs le rapport moral 2025 :

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION - Année 2025

Une Réforme Structurante pour la Santé au Travail

La réforme de la Santé au Travail, initiée par l'Accord National Interprofessionnel (ANI) de décembre 2020 et transposée dans la loi du 2 août 2021, continue de transformer en profondeur notre secteur. Grâce à cette réforme, la gouvernance, la tarification, les bénéficiaires et l'offre de services ont été redéfinis avec une ambition claire : renforcer la prévention et la santé des travailleurs.

Le décret du 25 avril 2022 a permis d'établir une offre socle de services pour tous les SPSTI (Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises). Notre association s'est pleinement engagée dans cette dynamique en structurant ses services pour répondre aux attentes des entreprises et des salariés.

Ce rapport moral 2025 s'inscrit dans cette continuité et illustre les avancées réalisées au sein de notre structure.

Une Association au Service des Entreprises et des Travailleurs

Conformément à ses statuts, notre association a pour mission d'assurer l'organisation, le fonctionnement et la gestion du SPSTI. Sa vocation première est de préserver la santé des travailleurs en réduisant les risques professionnels.

Nous mettons à disposition des entreprises adhérentes une gamme complète de services en matière de prévention, de suivi médical et de lutte contre la désinsertion professionnelle. Par ailleurs, nous proposons un service complémentaire pour la digitalisation du DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels).

Nous participons également au réseau PRESANSE pour renforcer notre impact et élargir notre champ d'action.

Un Périmètre d'Action Développé et Adapté

Notre association s'adresse à tous les employeurs relevant du cadre de la Santé au Travail, y compris les travailleurs indépendants et certains acteurs publics, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Notre compétence territoriale est clairement définie :

- **BTP** : couverture sur l'ensemble de la Haute-Savoie.
- **Tous les autres secteurs professionnels**, y compris les entreprises intérimaires, sur le périmètre géographique suivant :
 - Arrondissement d'Annecy,
 - Arrondissement de Saint Julien en Genevois,
 - Arrondissement de Thonon les Bains,
 - Arrondissement de Bonneville : Contamine sur Arve 74130 et Fillinges 74250.

L'année 2025 a été riche en évènements avec notamment :

L'obtention de la certification niveau III

En avril 2025, après deux ans de travail et d'audits internes avec le personnel d'AST74, je suis fier de vous annoncer que notre service a obtenu la certification Afnor SPEC 2217 niveau 3. Ce niveau 3 est le plus haut niveau de certification qui atteste du service rendu aux adhérents et à leurs salariés. AST74 a rejoint ainsi les rangs des tous premiers SPSTI de France à atteindre le plus haut niveau de certification. Nous sommes très peu en France à l'avoir obtenu. Un accomplissement collectif remarquable !

Je tiens à féliciter tout le personnel d'AST74 qui, grâce à leur travail, nous a permis d'obtenir cette certification.

Un Nouveau Projet de Service 2025-2030

L'ancien projet de service est arrivé à son terme fin avril 2025.

Les équipes se sont mobilisées dès 2024 afin de le concevoir à travers plusieurs étapes clés :

- **Recueil des idées (janvier - juin 2024)** : Un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des salariés d'AST74, suivi de six ateliers réunissant les référents métiers (médecins, infirmiers, managers du pôle prévention, managers des fonctions supports et CODIR). Sur 200 personnes invitées, environ 120 ont activement contribué à cette réflexion.
- **Rédaction collaborative** : Après la collecte des idées, quatre journées d'écriture avec la CMT ont permis d'élaborer une première version du projet. Entre chaque session, les représentants métiers ont pu échanger avec leurs pairs pour affiner les propositions.
- **Enrichissement par les pilotes de processus** : Dans le cadre de la démarche qualité, les pilotes de processus ont apporté leur contribution pour consolider le projet.
- **Intégration du bilan d'activité 2024** : Le plan d'action issu du bilan d'activité a été pris en compte pour compléter le projet de service.
- **Prise en compte des exigences de certification** : Les exigences liées à la certification ont également guidé l'élaboration du projet.

Ce projet de service adopte une approche évolutive, avec une vision stratégique sur cinq ans et un plan d'action pluriannuel mis à jour chaque année.

Il a été validé par le Conseil d'Administration le 17 avril 2025.

Un Nouveau CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

La DREETS (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) a écrit à tous les Services de Santé au Travail (SPSTI) leur demandant de préparer les travaux menant à la signature des futurs CPOM. 2 thèmes ont dû être choisis. Ce CPOM est articulé avec le projet de service.

La Commission Médico-Technique a proposé de retenir les 2 thèmes suivants :

1. **La Prévention de la Désinsertion Professionnelle**
2. **Les chutes en hauteur dans le BTP**

Le CPOM validé par le Conseil d'Administration le 17/04/2025 a été signé avec la CARSAT et la DREETS pour une durée de 5 ans le 20/06/2025.

Renouvellement de notre agrément

Notre agrément d'une durée de 5 ans est arrivé à son terme en octobre 2025.

Le dossier de renouvellement d'agrément a été adressé à la DREETS début juin 2025.

Puis la DREETS est venue diligenter plusieurs enquêtes sur site.

Nous sommes heureux d'avoir reçu le 25/09/2025 un nouvel agrément valable pour une durée de 5 ans.

2 nouveaux sites pour Archamps et pour Thonon-les-Bains

Face à la vétusté du bâtiment et à une surface devenue insuffisante, les équipes de Saint-Julien-en-Genevois ont intégré, en janvier 2025, de nouveaux locaux situés à Archamps.

De leur côté, les équipes de Thonon-les-Bains et d'Évian ont été regroupées dans un centre unique, idéalement situé à proximité de la rocade de contournement de Thonon-les-Bains, investi à la mi-juin 2025. Cette évolution permet aujourd'hui une organisation plus cohérente et plus efficace.

Les premiers retours des équipes et des salariés en visite sur ces deux nouveaux sites sont très positifs.

Embauche de médecins du travail

Dans un contexte de forte tension sur le recrutement de temps médical, l'année 2025 aura été marquée par une dynamique très positive en matière de ressources humaines avec un recrutement de **8 médecins du travail** qui ont rejoint nos effectifs. Une réussite collective qui démontre l'attractivité de notre projet et l'engagement de la direction, des médecins référents et des équipes RH.

Ces arrivées viennent consolider notre capacité à accompagner nos adhérents et leurs salariés et sont essentielles pour améliorer la qualité globale de nos services.

Indicateurs de pilotage

Sur le plan des indicateurs de pilotage, les résultats sont tout aussi remarquables :

- L'AST74 se situe parmi les meilleurs services en matière de taux d'effectifs à jour,
- Les taux de Fiches d'Entreprise et de Documents Uniques à jour atteignent des niveaux élevés,
- Et le taux d'absentéisme aux visites médicales, parmi les plus bas des SPSTI, témoigne à la fois de la qualité de notre relation aux adhérents et de l'efficacité de notre organisation.
- Notre présence sur le terrain s'est également renforcée, avec une augmentation significative du nombre d'adhérents rencontrés, confirmant la pertinence de notre positionnement et la reconnaissance de notre expertise.

Systemes d'information

Sur le plan des systèmes d'information, l'année aura été particulièrement structurante. Outre le déploiement d'un nouveau logiciel RH et la digitalisation de la gestion des factures, l'AST74 s'est pleinement engagé dans le développement de solutions innovantes au service de la prévention.

Dans le même esprit de modernisation et d'anticipation, l'AST74 a pris la décision de former et d'outiller l'ensemble de ses salariés à l'intelligence artificielle dès le début de l'année 2026. Cette décision stratégique traduit notre volonté de préparer collectivement l'avenir, d'explorer de nouveaux leviers d'efficacité et de faire de l'IA un outil au service de nos métiers, de la qualité de nos interventions et du sens de notre action.

Risques psycho-sociaux (RPS)

Le service est déjà doté d'une cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) qui accompagne le salarié en risque de désinsertion professionnelle et son entreprise. Une de ses missions est de maintenir le salarié en emploi, en priorité au sein de son entreprise.

L'année aura aussi été marquée par des avancées significatives en matière de prévention des risques psychosociaux avec la création de la cellule RPS pour nos adhérents. Le prochain lancement de l'offre RPS, prévu dès 2026, viendra renforcer encore notre capacité d'accompagnement des entreprises et des salariés.

Mise à jour du règlement intérieur des adhérents

Le règlement intérieur des adhérents a été mis à jour et validé » par le Conseil d'Administration le 4 décembre 2025. Il est disponible sur notre site www.ast74.fr.

Perspectives et Projets pour l'Avenir

L'année 2026 s'annonce déterminante avec plusieurs objectifs majeurs :

- **Projet de lancement de réunification des sites anneciens**
- **Poursuite de l'amélioration continue** : adaptation et optimisation de nos services.

Notre devoir est de réussir à voir tous nos adhérents tous les 4 ans. Nous avons déjà mis en place, depuis 2 ans, des plans d'action annuels qui nous permettent de constater une réelle évolution et notre engagement demeure total pour relever ce défi.

Conclusion

2025 a été une année gagnante ! Grâce aux efforts conjugués de nos équipes et de nos partenaires, nous avons su nous adapter aux nouvelles exigences réglementaires et poser les bases d'un avenir prometteur.

Nous devons poursuivre cette dynamique avec la même détermination pour faire de notre association un acteur incontournable de la prévention en santé au travail auprès de nos entreprises et des travailleurs.

Merci à toutes et tous pour votre engagement et votre contribution à cette belle dynamique collective !

Serge LESIMPLE

Président AST74

2. RAPPORT FINANCIER 2025

Madame Françoise THOMMERET, trésorière d'AST74, présente le rapport financier 2025 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du 16/04/2026 a décidé à l'unanimité d'arrêter définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Je vais maintenant vous détailler l'analyse de l'activité de l'année 2025 de l'association AST74 :

SYNTHESE DES PRODUITS D'EXPLOITATION :

Le chiffre d'affaires s'établit à **20 699 000 €** en 2025 contre **20 210 000€** budgété. Il est en progression de **+ 490 000 €** par rapport au budget. Il est composé :

- **Du chiffre d'affaires d'activité** qui s'établit à **20 664 000 €** contre **20 209 000 €** budgété soit une progression de **+ 455 000€**.
Cette évolution positive s'explique par un niveau d'activité supérieur aux hypothèses budgétaires. En effet, le budget 2025 avait été construit sur la base de **160 000 salariés au budget** dans un contexte de forte incertitude géo-économique. Or, **164 569 salariés** ont finalement été facturés sur l'exercice 2025, ce qui justifie l'écart constaté.
- **Du chiffre d'affaires hors activité** qui s'élève quant à lui à **36 000 €** contre **1 000 €** budgété soit une hausse de **35 000 €** par rapport au budget. Cette hausse s'explique par une nouvelle refacturation en 2025 d'une partie du temps de notre directeur général pour son rôle de délégué-régional auprès de PRESANSE Auvergne-Rhône-Alpes.

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à **571 000 €** en 2025 contre **495 000 €** budgété, ce qui représente une hausse de **+ 76 000 €** par rapport au budget.

Cette hausse est liée à :

- Des reprises sur amortissements, dépréciations et provisions pour litiges pour un montant de **67 000 €** non budgétés.
- Des produits de cession qui correspondent à la vente de St Julien pour **495 000 €** soit **+ 10 000 €** par rapport au budget.

- Et enfin des produits divers pour **9 000 €** soit **- 1000 €** par rapport au budget

SYNTHESE DES CHARGES

Cette slide présente une vision d'ensemble des **charges de l'exercice que nous venons de détailler ensemble, toujours comparé** au budget initial.

Les **frais d'exploitation** sont inférieurs au budget de **- 293 000 €**.

À l'inverse, les **taxes** progressent de **+ 70 000 €**, principalement en lien avec des éléments fiscaux ponctuels, et les **frais de personnel** augmentent de **+176 000 €**, en cohérence avec l'évolution de la masse salariale et les mesures appliquées sur l'année.

Les **dotations d'exploitation** sont globalement conformes au budget, avec un écart de **-5 000 €**, et les **autres charges d'exploitation** sont en retrait de **- 23 000€**.

Les **charges d'exploitation** s'élèvent à **20 283 000 €**, contre **20 357 000 € budgétés**, soit un écart global de **-74 000€**.

Les **charges financières** s'établissent à **166 000€**, soit **- 6 000€** de moins que le budget initial.

Le **résultat de l'exercice** étant bénéficiaire, les charges supplémentaires s'appliquent à hauteur de **295 000 €** comprenant un **impôt sur les sociétés et une participation**.

Au total, les **charges globales** atteignent **20 846 000 €**, contre **20 631 000 € budgétés**, soit un écart de **+ 215 000 €**.

INVESTISSEMENTS

Le **total des investissements réalisés en 2025** s'élève à **6 185 000€** contre **6 040 000 €** budgétés, soit un écart global de **+145 000 €** dont **+ 295 000 €** directement liés au projet immobilier de Meythet voté en cours d'année.

Détail par projet

Le **projet immobilier de Thonon** représente un réalisé de **4 981 000€**, légèrement inférieur au budget de **5 018 000€**, soit un écart de **- 37 000€**.

Les travaux et acquisitions ont été **activés au 1er juin 2025**, pour la totalité du montant réalisé.

Le **projet immobilier d'Archamps** s'élève à **827 000€** pour un budget de **846 000€**, soit un écart de **-19 000€**. L'activation des travaux et acquisitions a été réalisée au **1er octobre 2025**.

Les investissements classés en **autres** atteignent **82 000€** contre **176 000€ budgétés**, soit un écart de **-94 000€**.

Cette différence est principalement liée à la non-réalisation des travaux du site de Rumilly dans l'attente d'une décision sur son avenir

Le **projet immobilier de Meythet** représente **+ 295 000€** en 2025 et n'était pas prévu au budget initial car voté le 17/04/2025. Ce montant correspond au premier versement relatif au contrat de promotion immobilière et est traité en **immobilisations en cours au 31 décembre 2025** jusqu'à sa résolution à la fin du chantier et son activation

Ce montant correspond à des **immobilisations en cours au 31 décembre 2025**, non prévues au budget initial, et n'ayant pas encore été activées sur l'exercice.

Impact sur l'exercice

L'**impact des investissements** sur l'exercice 2025 s'élève à **1 659 000€** correspondant aux immobilisations mises en service sur l'année.

Les investissements réalisés sur l'exercice ont été **entièrement auto-financés**, sans recours à un financement externe.

Les investissements 2025 sont majoritairement portés par les projets immobiliers, avec un niveau global conforme aux prévisions, des ajustements de calendrier et un financement intégralement assuré sur fonds propres.

SYNTHESE DU COMPTE DE RESULTAT

Cette slide présente la **synthèse du compte de résultat 2025**, comparée au budget initial.

Les **produits d'exploitation** s'élèvent à **21 270 000€** contre **20 705 000€ budgétés**, soit un écart de **+565 000€**.

Dans le même temps, les **charges d'exploitation** atteignent **20 283 000€**, légèrement inférieures au budget de **- 74 000€**.

Les charges d'exploitation, hors impôt sur les sociétés et participation, sont donc globalement maîtrisées par rapport aux prévisions avec seulement 0,3% de variation.

Le **résultat d'exploitation** ressort ainsi à **987 000€** contre **348 000€ au budget**, soit un écart de **+639 000€**. Cette évolution s'explique principalement par des **produits d'exploitation supérieurs aux prévisions**, combinés à une bonne maîtrise des charges courantes.

Le **résultat financier** s'établit à **86 000€**, en amélioration de **58 000€** par rapport au budget venant également impacter le résultat à la hausse.

Aucun **résultat exceptionnel** n'est constaté sur l'exercice étant donné les nouvelles normes comptables en vigueur au 31/12/2025.

Le **résultat courant avant impôts et participation** s'élève à **1 073 000€** contre **376 000€ budgétés**, soit un écart de **+697 000€**.

Après prise en compte de la **participation**, pour **134 000€**, et de l'**impôt sur les sociétés**, pour **262 000€**, le **résultat courant après impôts et participation** atteint **677 000€** contre **274 000€** au budget, soit un écart de **+ 402 000€**.

Au total, les **produits** s'élèvent à **21 522 000 €**, et les **charges** à **20 846 000 €**, soit un résultat final cohérent avec les éléments présentés précédemment.

EVOLUTION BUDGET 2025 VS REALISE

Le résultat budgété s'élevait initialement à **274 000€**.

Plusieurs éléments sont ensuite venus faire évoluer ce niveau sur l'exercice.

La première évolution concerne le chiffre d'affaires, qui progresse de **455 000€** par rapport au budget. Cette évolution intervient dans un contexte de **conservation du nombre de salariés suivis**, malgré un environnement économique marqué par une certaine morosité et des **pertes d'adhérents significatives**.

Les **autres produits d'exploitation** contribuent également à hauteur de **+ 111 000 €** dont **35 000 €**, en lien avec des **refacturations de prestations de direction** et **67 000 €** avec la reprise des litiges sociaux non prévus initialement.

Les **charges d'exploitation** de **74 000 €** évoluent selon les éléments précédemment détaillés tout en restant globalement maîtrisés au regard de l'activité.

Le **résultat financier** progresse de 58 000€, principalement du fait de l'**augmentation des produits financiers**, liée à la performance de la stratégie de placement et de négociation de l'association.

La **participation** vient ensuite impacter le résultat à hauteur de -134 000€, suivie par l'**impôt sur les sociétés**, en hausse de **-161 000€**, conséquence mécanique de l'évolution du résultat courant avant impôts et participation.

Pour finir, le **résultat 2025 définitif** s'établit à **677 000€**, soit un niveau supérieur au budget initial, expliqué principalement par des **produits supplémentaires**, dans un cadre de **charges d'exploitation globalement maintenues**, et avec un impact fiscal et social en cohérence.

L'évolution du résultat 2025 résulte ainsi d'un équilibre entre maintien de l'activité, gestion courante des charges et effets mécaniques liés aux éléments fiscaux et sociaux.

ANALYSE DE L'ACTIVITE EN 2025 :

Le **chiffre d'affaires** en 2025 de l'association s'élève à **21 270 059 €**.

Ce chiffre d'affaires est découpé en deux parties distinctes :

- **L'offre socle** pour un montant de **20 793 109 €** composé de l'ensemble du chiffre d'affaires hors offre complémentaire
- **L'offre complémentaire** (digitalisation qui permet à nos adhérents de conserver pendant 40 ans leur DUERP) pour un montant de **476 950 €**

Les charges rattachées à l'offre complémentaire sont de **332 750 €**.

3. RAPPORT FINANCIER 2025 – COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes, Monsieur CHAPON du cabinet KPMG prend la parole et atteste que le rapport financier de l'année 2025 ne comporte pas de remarque. Il sera tenu à disposition lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

4. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE DU SERVICE AST74 - ANNEE 2025

Laurent HUYGHE, Directeur Général d'AST74 et le docteur Plamena MILANOVA, médecin du travail, présentent le rapport annuel du service 2025 :

Cf annexe 1

5. VOTE DES RESOLUTIONS

AST 74 a convoqué **15 085** entreprises adhérentes représentant **18 045** voix pour **139 340** salariés.

Présents :

Le nombre d'entreprises présentes est de **21** représentants soit **117** voix pour **2 115** salariés.

Pouvoirs :

Le nombre d'entreprises représentées par un pouvoir est de **99 entreprises** représentant **193 voix** pour **2 329 salariés** dont :

- **16 voix** données à Monsieur BARATAY Bernard
- **27 voix** données à Monsieur BECAVIN Serge
- **12 voix** données à Madame DELATTRE Michele
- **2 voix** données à Madame KERNEVEZ Ségolène
- **6 voix** données à Madame LEGUILLIER Flavie
- **101 voix** données à Monsieur LESIMPLE Serge
- **20 voix** données à Monsieur REY Pascal

- **11 voix** donnée à Monsieur TERBINS Thierry

Total des voix :

Soit un total de **120** entreprises représentant **310 voix** pour **4 444** salariés.

Rappel que, selon l'article 18 du titre IV des statuts d'AST74, les décisions de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des voix de ses membres présents ou représentés.

Après avoir entendu les comptes rendus et les explications fournies, les résolutions suivantes sont soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire :

Première résolution

Approbation du rapport moral 2025 présenté par le Président :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Le rapport moral 2025 est approuvé à l'unanimité par les adhérents présents et représentés.

Deuxième résolution

Approbation des comptes 2025 présentés dans le cadre du rapport financier et certifiés par le Commissaire aux comptes :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Les comptes 2025 sont approuvés à l'unanimité par des adhérents présents et représentés.

Troisième résolution

Quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion 2025 :

- ▶ Pour : **unanimité**
- ▶ Contre
- ▶ Abstention

Quitus est donné au Conseil d'Administration pour sa gestion 2025.

6. PRESENTATION DU PLAIDOYER

Laurent HUYGHE présente le plaidoyer validé par le Conseil d'Administration de PRESANSE national qui a repris les propositions faites par notre service :

Préserver votre capital humain

Comment AST74 accompagne les entreprises face aux nouveaux défis du travail

La santé au travail est devenue un enjeu majeur de compétitivité.

Pourquoi le maintien dans l'emploi est devenu un enjeu stratégique

+25,5 %

• Hausse de l'absentéisme depuis 2019

4,3 %

• Taux d'absentéisme moyen

63,8 %

• des journées perdues proviennent d'arrêts de plus de 60 jours

37,8 %

• des arrêts longs liés aux troubles psychologiques

Source : Baromètre Malakoff Humanis 2026

Profils à risque : les signaux faibles

30,6 %

des salariés arrêtés au moins une fois dans l'année

74 %

de l'absentéisme des plus de 55 ans constitué d'arrêts longs

La population active vieillit.
Les arrêts s'allongent.
La santé mentale se dégrade.

Les conséquences pour les entreprises

- 1 Perte de compétences clés
- 2 Difficultés de recrutement accrues
- 3 Désorganisation des équipes
- 4 Hausse structurelle des coûts

Les évolutions de l'assurance chômage et des ruptures conventionnelles amplifient les situations individuelles complexes.

AST74 devient votre conseiller prévention

De la médecine du travail au conseil global

- Prévention primaire en entreprise
- Maintien dans l'emploi
- Santé mentale & accompagnement
- Conduite des transformations organisationnelles

🏆 Certification AFNOR SPEC 2217 — Niveau 3
Évaluation du service rendu · Amélioration continue



Les SPSTI : un réseau national unique

Le premier réseau de prévention des entreprises françaises

- 175 SPSTI · 1,49 million d'établissements suivis
- 779 600 actions en milieu de travail
- Près de 19 millions de salariés couverts
- 750 700 préconisations d'aménagement
- 79 % des entreprises suivies sont des TPE
- 181 900 salariés accompagnés en PDP

Source : Rapport DGT 2024

AST74 en chiffres



Certification AFNOR Niveau 3 — Gage d'excellence et d'amélioration continue



Les SPSTI réussissent la réforme

Nous sommes de plus en plus présents dans vos entreprises



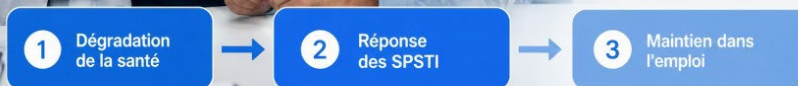
La prévention progresse plus vite que les visites.
Source : Rapport DGT 2024



Les SPSTI amortissent la crise sociale

Dégradation de la santé →
Réponse des SPSTI →
Maintien dans l'emploi

- +4 % Visites · +11 % Actions en milieu de travail
- +30 % Préconisations · +30 % PDP





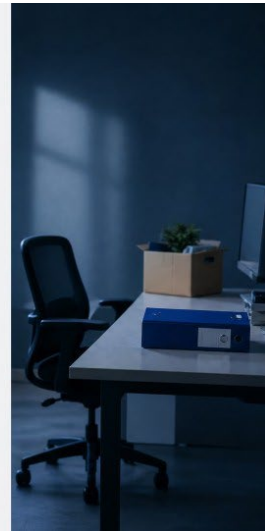
Adapter plutôt qu'écarter

750 700

préconisations d'aménagement

Contre seulement 149 549 avis d'inaptitude — soit **≈ 5 adaptations pour 1 inaptitude**

Source : Rapport DGT 2024



AST74 confirme les tendances nationales

Nous adaptons avant d'écarter

| | | | | |
|------|-------------------|---|-------------------|----------------|
| 2023 | 1 085 inaptitudes | • | 4 001 adaptations | (ratio 3,69) |
| 2024 | 1 030 inaptitudes | • | 3 648 adaptations | (ratio 3,54) |
| 2025 | 1 118 inaptitudes | • | 4 714 adaptations | (ratio 4,22 ↑) |

Les visites changent de nature

- **164 569** salariés suivis · 82 362 visites (1 visite pour 2 salariés)
- **63 387** salariés différents vus en 2025
- **5 582** salariés ont bénéficié d'au moins deux visites

Nous n'accompagnons pas davantage de salariés. Nous accompagnons davantage **les mêmes salariés.**

PLAN DE REPONSE RETOUR AU TRAVAIL



Le maintien dans l'emploi devient notre priorité

58 %

de l'activité médicale concerne les situations complexes

- Visites de reprise
- Visites de pré-reprise
- Visites à la demande

+13 % en un an — La médecine du travail se recentre sur les cas critiques.

La prévention est un investissement

1 € investi → 2,2 € de bénéfices économiques

2,2 €
de bénéfices économiques pour 1 € investi

- Le remplacement d'un salarié coûte 50 à 200 % de son salaire annuel

En moyenne, 4,8 € de retour pour 1 € investi dans les programmes de prévention des RPS.

Source : ISSA / DGUV

Pourquoi préserver le modèle des SPSTI ?

- ✓ La prévention fonctionne
- ✓ Le maintien dans l'emploi progresse
- ✓ La proximité territoriale est indispensable
- ✓ La réforme produit des résultats mesurables

Les résultats invitent à consolider la réforme plutôt qu'à la remettre en cause.





Notre engagement

- ✓ Prévenir plutôt que réparer
- ✓ Adapter plutôt qu'écarter
- ✓ Maintenir plutôt que rompre

Notre métier est d'aider les entreprises à préserver durablement leur capital humain.

Devenir LE conseiller prévention des entreprises de Haute-Savoie

Notre métier n'est plus seulement de suivre l'état de santé des salariés.
Notre métier est de **préserver durablement votre capital humain.**



7. POUR CONCLURE

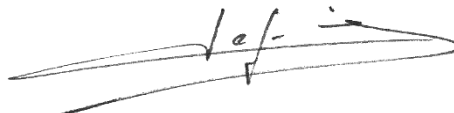
L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire est épuisé à 10h30.

Le Président remercie les administrateurs de Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle pour leur engagement.

Laurent HUYGHE
Directeur Général



Serge LESIMPLE
Président



ANNEXE 1



1

| | |
|-----------------|---|
| SOMMAIRE | 1. Présentation du service AST74 |
| | 2. Etat de la réalisation de l'ensemble de l'offre socle de services de l'année écoulée |
| | 3. Etat de réalisation du projet de service |
| | 4. Etat des engagements & partenaires institutionnels |
| | 5. Démarche qualité & certification |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2

2

1 – Présentation du service AST74



3

1. PRESENTATION SERVICE AST74

Le service AST74



Une association paritaire

AST74 est gérée par un Conseil d'Administration et une Commission de Contrôle composés de représentants des employeurs et des salariés.



Financement par les cotisations

L'association est financée par les cotisations des entreprises adhérentes.



Sous tutelle et certification

AST74 fonctionne avec un agrément de la DREETS et du Ministère du Travail.
Il est également soumis à la certification conformément à la SPEC 2217.

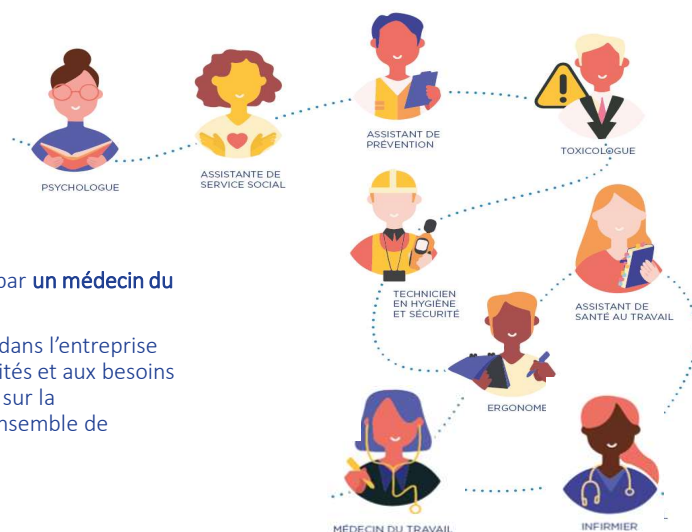
4

1. PRESENTATION SERVICE AST74

Equipe pluridisciplinaire

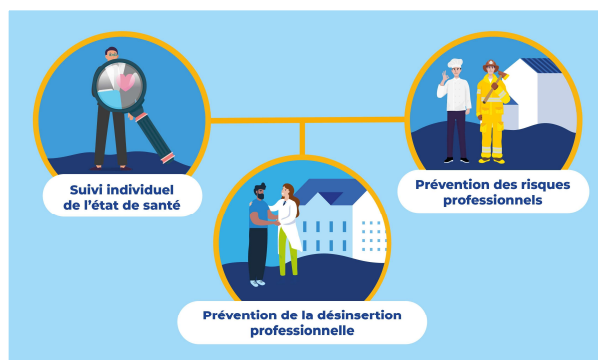
Une expertise pluridisciplinaire

- Une équipe pluridisciplinaire animée et coordonnée par un **médecin du travail** est affectée à chaque entreprise.
- Le médecin du travail détermine les actions à mener dans l'entreprise en fonction des risques professionnels liés à ses activités et aux besoins spécifiques de ses salariés. Il s'appuie non seulement sur la réglementation, mais également sur l'expertise de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.



1. PRESENTATION SERVICE AST74

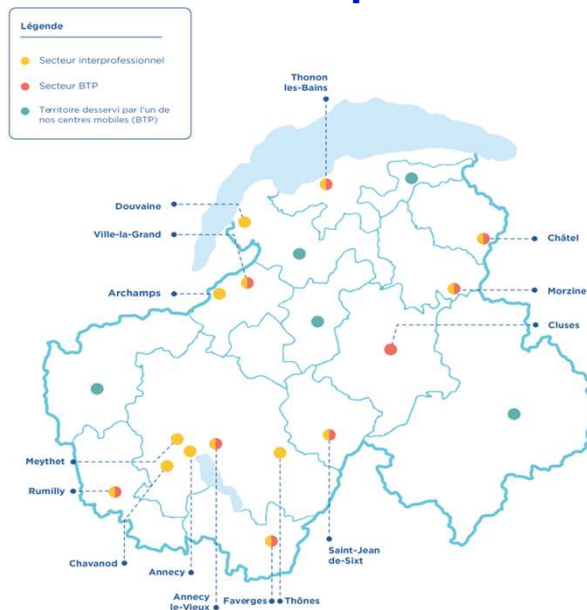
Les 3 volets de l'offre de services



1. PRESENTATION SERVICE AST74

Carte du territoire interpro & BTP

Nous nous engageons à offrir un service de proximité à nos adhérents, avec nos 15 centres médicaux et nos 2 centres mobiles.



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

7

1. PRESENTATION SERVICE AST74

Instances décisionnaires et exécutives

Conseil d'Administration (CA) : AST 74 est une association qui relève du régime de la loi de 1901. Les missions du CA sont de définir les orientations stratégiques, veiller à ce que les obligations législatives et réglementaires soient respectées et surveiller l'intégrité financière.

Assemblée Générale (AG) : L'Assemblée Générale valide le budget et les tarifs et arrête les comptes.

Comité de Direction (CODIR) : Le Comité de direction met en œuvre les orientations stratégiques de l'association et conduit les opérations.

MEMBRES DU CODIR :

ALLEAUME Julie : Responsable transformation

GANGLOFF Elise : Médecin référent CODIR

HEITER Corinne : Directrice adjointe en charge des opérations

HUYGHE Laurent : Directeur Général

LALEU Anne-Cécile : Directrice Ressources Humaines

MILANOVA Plamena : Médecin référent CODIR

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

8

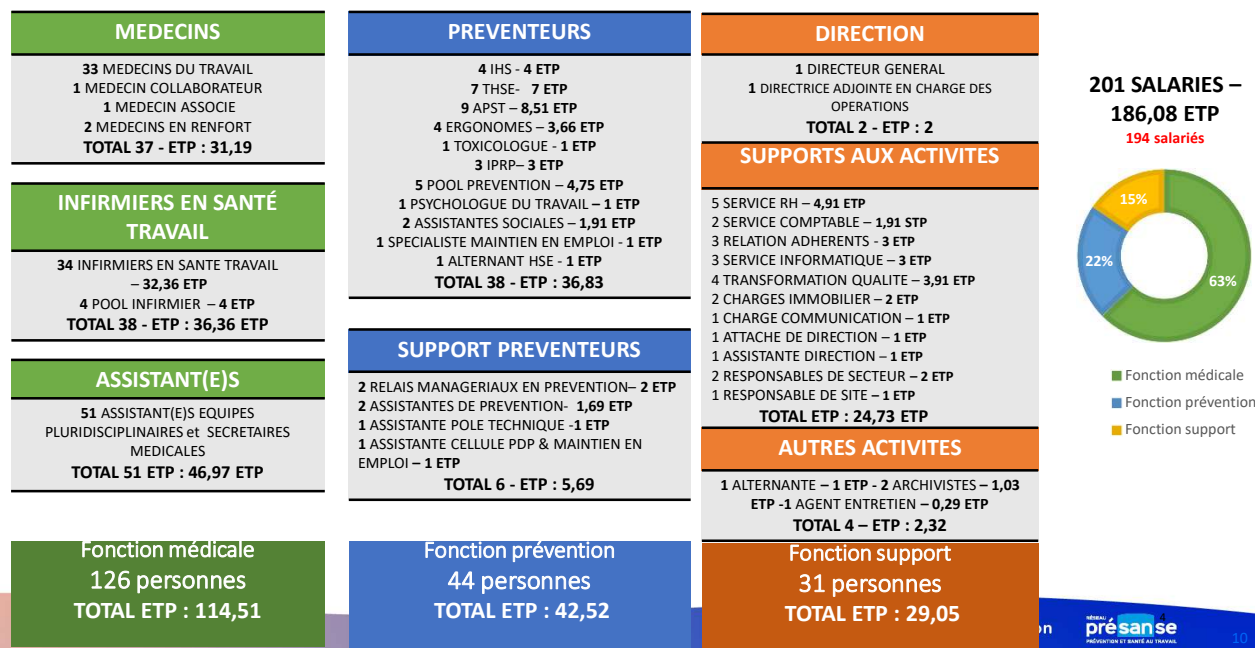
Organes de proposition et de consultation

Commission de contrôle (CC) : La commission de contrôle constitue un organe de consultation et de surveillance de l'organisation et de la gestion du SPSTI.

Commission Médico-Technique (CMT) :
La commission médico-technique élabore le projet pluriannuel de service qui est soumis pour approbation au conseil d'administration. Elle est composée du Président du service ou du Directeur, et de représentants des différents métiers de l'équipe pluridisciplinaire (médecins, IPRP, IDEST, assistantes). La commission rend des avis sur la pluridisciplinarité et formule des propositions.

Comité Social et Economique (CSE) : Le comité social et économique est l'instance de représentation du personnel dans l'entreprise. Les membres sont élus pour une durée de 4 ans. Une commission CSSCT est créée. La durée du mandat de la CSSCT est identique à celle du mandat du CSE.

Nombre de salariés AST74 au 31/12/2025



1. PRESENTATION SERVICE AST74

Parité du personnel du service ast74

201 salariés AST74 – 186,08ETP

167 FEMMES
153,97 ETP34 HOMMES
32,11 ETPParité du comité de direction
(CODIR)

6 salariés AST74- 5,57ETP

5 FEMMES
4,57 ETP1 HOMME
1 ETP

11

1. PRESENTATION SERVICE AST74

Fonction médicale
Secteur interpro & secteur BTP

SECTEUR INTERPRO

29 médecins – 25,9 ETP

30 IDEST – 28,64 ETP

44 assistant(e)s – 40,06 ETP

SECTEUR BTP

6 médecins – 4,83 ETP

4 IDEST – 3,71 ETP

7 assistant(e)s - 6,91 ETP

2 MEDECINS EN RENFORT - 0,46 ETP

4 INFIRMIERS POOL IDEST – 4 ETP



Médecins

Infirmières
en Santé
au TravailAssistentes
médicales

12



13



14

1-1 ADHERENTS ET EMPLOYEURS

Type d'entreprises suivies au 31/12/ 2025

| Type entreprises | Nombre entreprises | Salariés suivis |
|---------------------------------------|------------------------|--------------------------|
| Standard | 12 239 - 12 500 | 122 099 – 123 037 |
| BTP | 2 026 - 1 895 | 14 447 – 13 601 |
| Travailleur éloigné | 766 - 654 | 2 373 – 2 244 |
| Saisonniers | 319 - 337 | 2 266 – 2 315 |
| Travailleur détaché société étrangère | 105 - 97 | 137 - 127 |
| Intérim | 272 - 262 | 2650 – 2 542 |
| Fonction publique territoriale | 45 - 48 | 1 627 – 1 736 |
| Fonction publique d'état | 30 - 30 | 1 300 – 1 301 |
| Entreprise d'insertion | 22 - 22 | 621 - 615 |
| Fonction publique hospitalière | 11 - 11 | 473 - 480 |
| Travailleur indépendant | 9 - 2 | 9 - 2 |
| Particulier employeur | 0 - 71 | 0 - 71 |
| TOTAL | 15 844 – 15 939 | 148 002 – 148 663 |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PROTECTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

15

15

1-1 ADHERENTS ET EMPLOYEURS

Focus sur les entreprises privées

Effectif total

15 758 entreprises privées (15 840)

144 602 salariés suivis (144 551)

Répartition du suivi

68,30 % en SI

16,76 % en SIA

14,95 % en SIR



Focus sur les entreprises publiques

Effectif total

86 entreprises publiques (89)

3 400 salariés suivis (3 517)

Répartition du suivi

66,74 % en SI

13,38 % en SIA

19,88 % en SIR

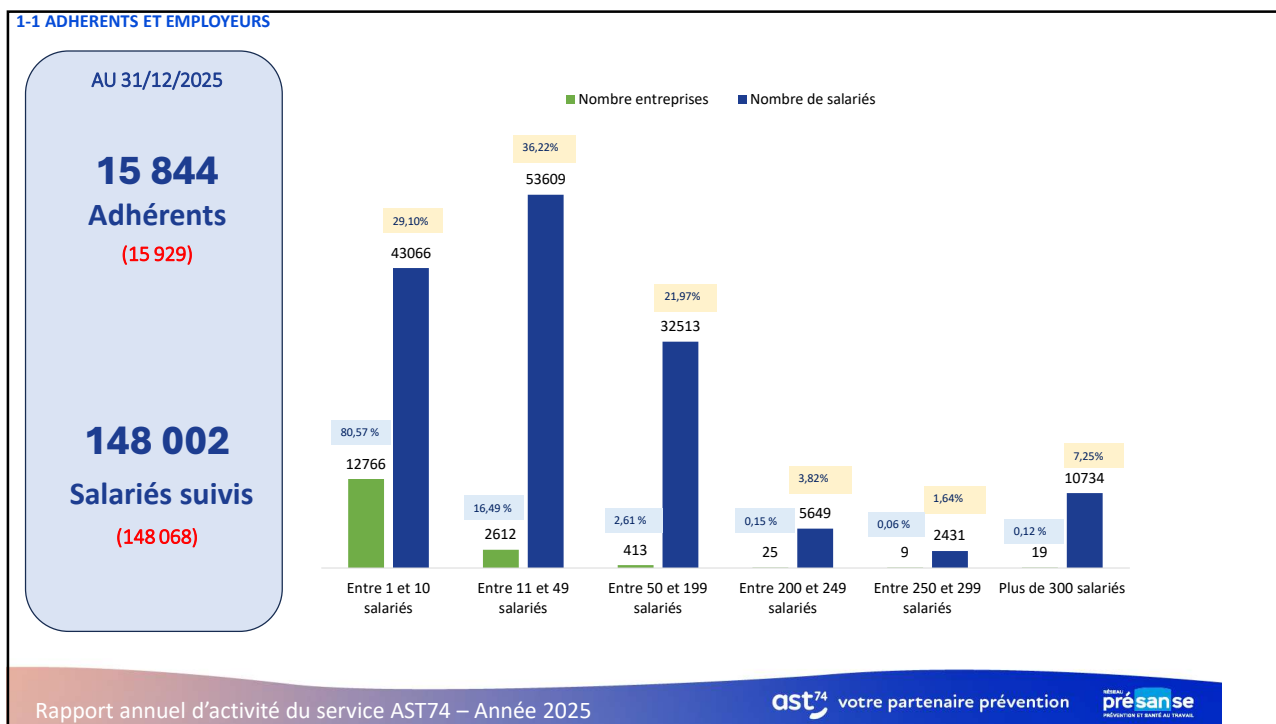


Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

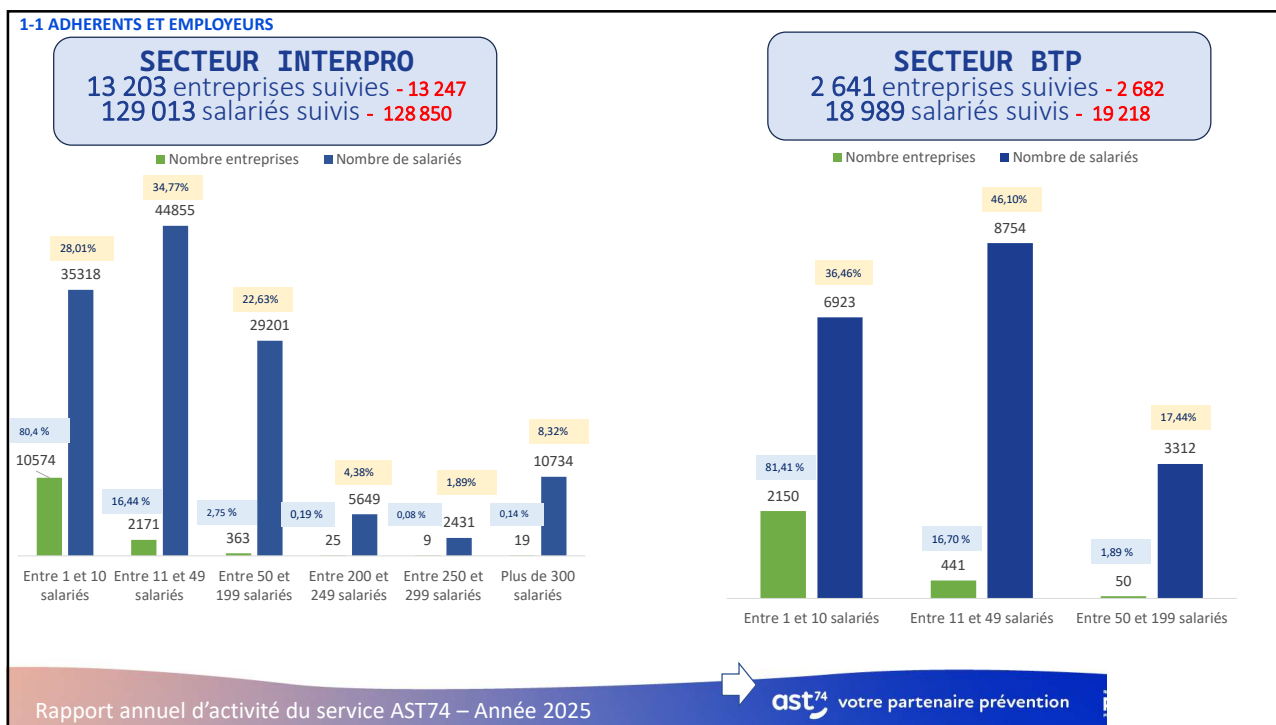
ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PROTECTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

16

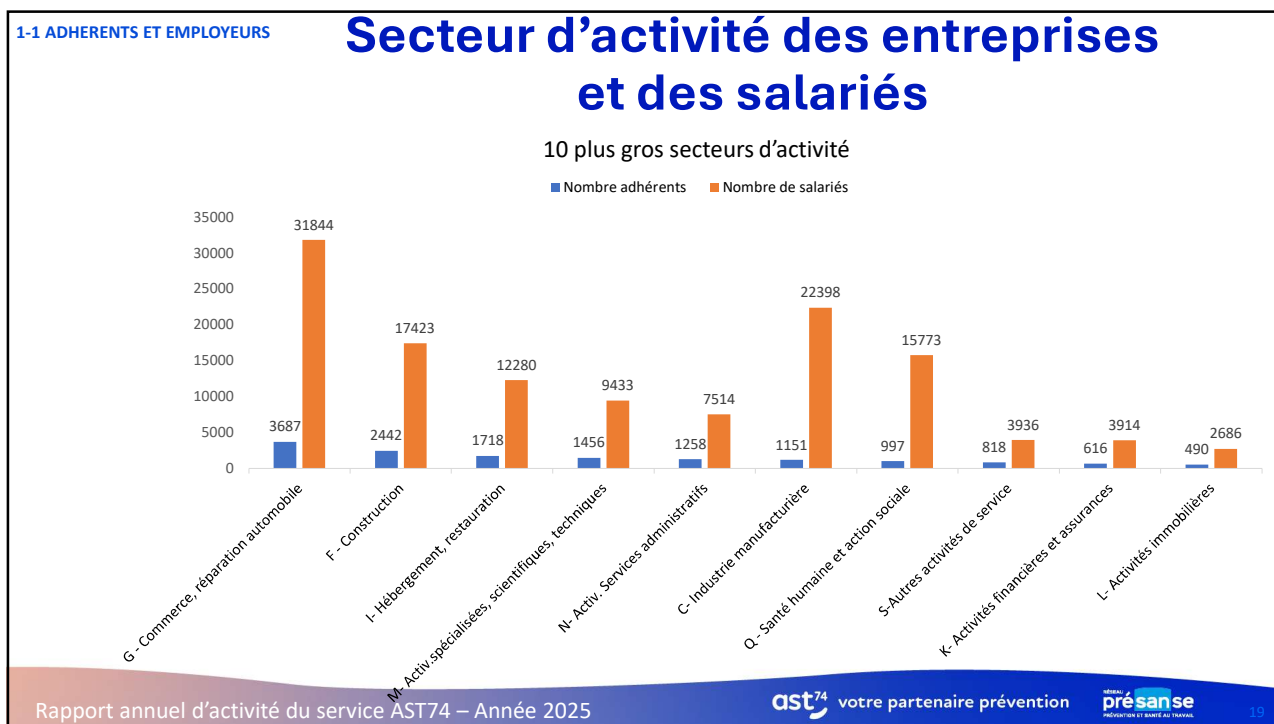
16



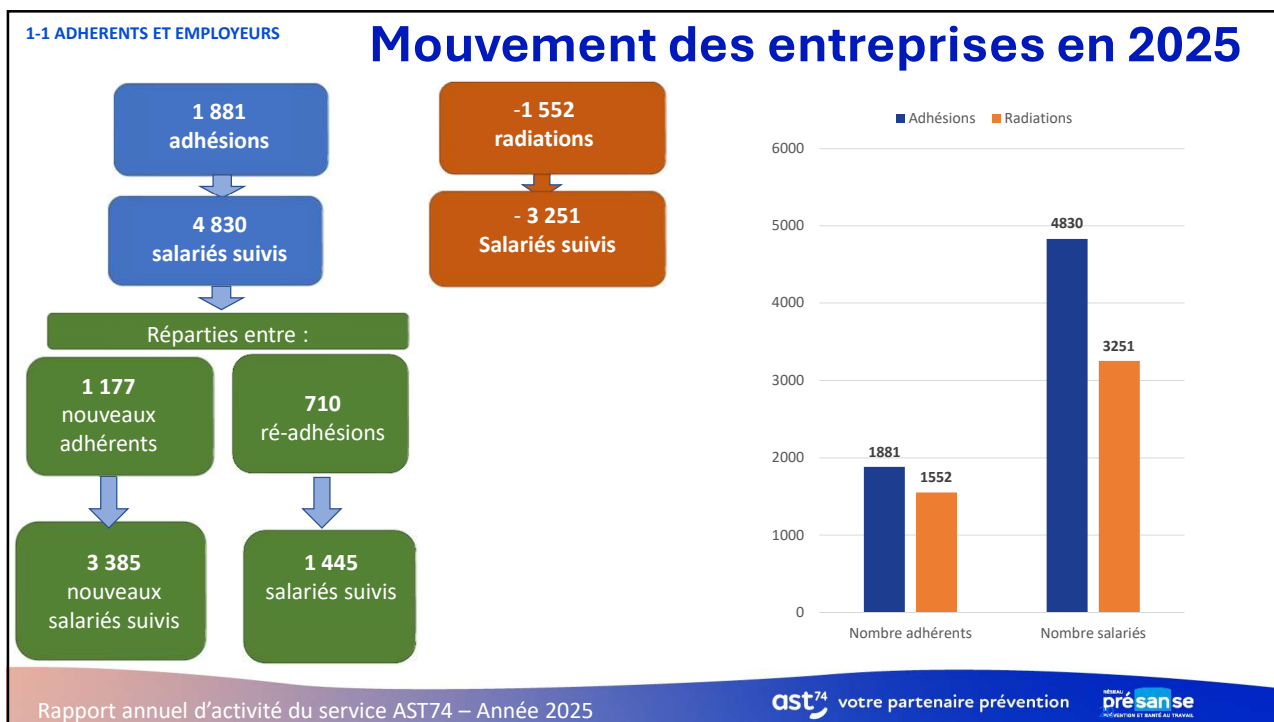
17



18



19



20

2 – Etat de la réalisation de l'ensemble de l'offre socle de services de l'année écoulée

ast⁷⁴

21

Prévention des risques professionnels

ast⁷⁴

22

Actions en Milieu de Travail (AMT) réalisées en 2025

**15 844
ENTREPRISES
SUIVIES**



**10 852 AMT
REALISEES EN
2025**

(10 941 AMT)



**4 623
ADHERENTS
CONCERNES
(29,17%)**

(4 984 adhérents –
31,32%)



**COUVRANT
79177 SALARIES
(53,49%)**

(81 777 salariés –
55,22%)

23

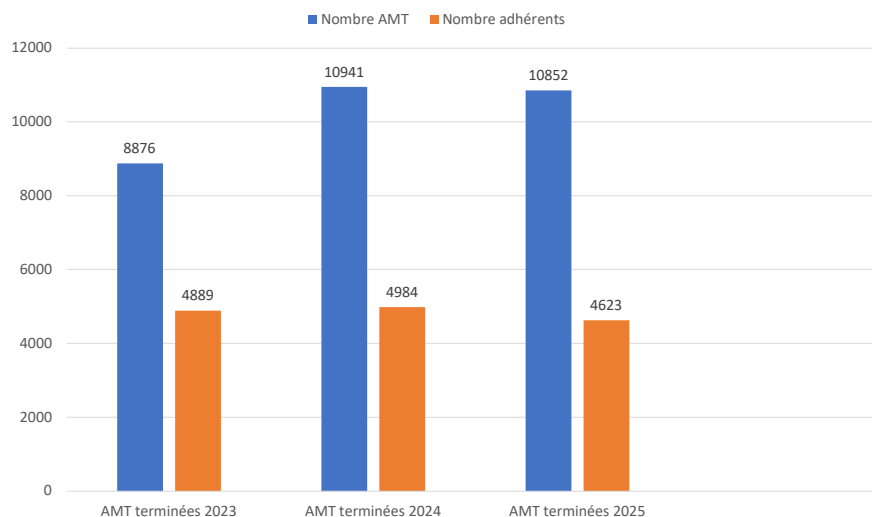
Principales AMT réalisées en 2025

| Type AMT | Nombre AMT | Nombre adhérents concernés |
|--|---------------|----------------------------|
| Conseil - Accompagnement | 3 927 - 3 106 | 3 535 - 2 736 |
| Fiche d'entreprise FE | 2 856 - 2 528 | 2 856 - 2 528 |
| Accompagnement Document Unique | 1 232 - 2 573 | 1 218 - 2 373 |
| Etude de poste | 1 134 - 1 193 | 894 - 942 |
| Sensibilisation - formation - Information | 498 - 473 | 307 - 294 |
| Maintien en emploi | 281 - 268 | 184 - 185 |
| Participation CSE, CSSCT et autre réunion | 262 - 237 | 136 - 121 |
| Etude Ergonomique | 193 - 157 | 163 - 141 |
| Risque chimique : diagnostic et accompagnement | 135 - 100 | 116 - 85 |
| RDV de liaison | 78 - 64 | 65 - 55 |
| Accompagnement Psycho | 41 - 38 | 41 - 17 |
| Métriologie | 41 - 43 | 39 - 41 |

24

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Comparatif AMT réalisées par année



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

25

25

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

127 employeurs impactés par les sensibilisations collectives réalisées en 2025

| Type de sensibilisations | Nombre adhérents présents | Nombre salariés impactés |
|--|---------------------------|--------------------------|
| Sensibilisation collective employeur Maintien en Emploi (MEE) | 41 -14 | 1 543 |
| Sensibilisation collective employeur EvRP, salarié compétent | 22 -77 | 556 |
| Sensibilisation collective employeur alcool, drogue, addiction | 26 -3 | 2 322 |
| Rendez-vous employeur | 25 -66 | 3 177 |
| Sensibilisation collective employeur RPS | 12 -3 | 2 107 |
| Sensibilisation collective employeur risque chimique, amiante | 1 -0 | 3 |
| | 127 - 163 | 9 708 - 9 758 |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

26

26

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

1 502 salariés impactés par une sensibilisation individuelle en 2025

| Type de sensibilisations | Nombre adhérents impactés | Nombre salariés présents |
|--|---------------------------|--------------------------|
| Sensibilisation salarié multi-risques | 106 - 19 | 460 |
| Sensibilisation salarié travail sur écran | 43 - 50 | 302 |
| Action de Formation et de Prévention (AFP) | 39 - 18 | 361 |
| Sensibilisation salarié TMS | 9 - 29 | 178 |
| Sensibilisation salarié RPS (Risques Psycho-Sociaux) | 9 | 20 |
| Sensibilisation salarié alcool, drogue, addiction | 7 - 3 | 80 |
| Sensibilisation salarié risque chimique | 4 - 7 | 15 |
| Sensibilisation salarié Maintien en Emploi (MEE) | 3 | 3 |
| Sensibilisation salarié risque biologique | 2 - 1 | 81 |
| Sensibilisation salarié travail de nuit ou posté | 2 - 1 | 2 |
| | 227 - 131 | 1 502 - 1202 |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

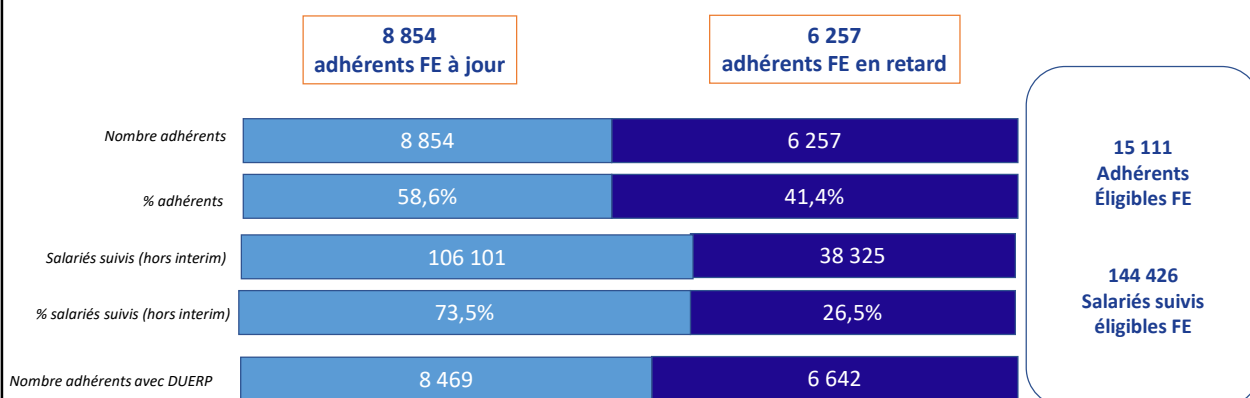
ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

27

27

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Fiche d'entreprise



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

28

28

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Rappel et évolution FE depuis 2022

| | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |
|--------------------------|-------|-------|--------|--------|
| % d'adhérents FE à jour | 15% | 21 % | 45,5 % | 58,6 % |
| Adhérents avec FE à jour | 2 355 | 3 191 | 6 777 | 8 854 |
| FE réalisées | 669 | 1 721 | 2 528 | 2 856 |

FE réalisées en 2025 par taille entreprise

| Taille entreprise | Nombre d'adhérents | Nombre de salariés | % |
|-----------------------|--------------------|--------------------|--------|
| Moins de 11 salariés | 2 231 | 8 569 | 78,11% |
| De 11 à 49 salariés | 547 | 11 434 | 19,15% |
| De 50 à 199 salariés | 74 | 6 684 | 2,6% |
| De 200 à 299 salariés | 2 | 696 | 0,7% |
| 300 salariés et plus | 2 | 525 | 0,7% |
| TOTAL | 2 856 | 27 908 | |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

29

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Fiche d'entreprise à jour par taille entreprise (FE – 4 ans)

| Taille entreprise | Nombre adhérents éligibles à la FE | Nombre adhérents à jour FE | % Adhérents à jour FE | Nombre de salariés éligibles à la FE | Nombre de salariés suivis à jour FE | % salariés couverts par une FE |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------|-----------------------|--------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| Effectif < 11 salariés | 12 194 | 6 730 | 55,20% | 42 253 | 24 659 | 58,4% |
| Entre 11 et 49 salariés | 2 506 | 1 764 | 70,40% | 52 581 | 37 723 | 71,8% |
| 50 salariés et plus | 411 | 360 | 87,6% | 49 592 | 43 719 | 87,2% |
| TOTAL | 15 111 | 8 854 | 58,6% | 144 426 | 106 101 | 73,5% |

15 111
Adhérents Éligibles FE

144 426
Salariés suivis éligibles FE

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

30

Fiche d'entreprise des nouveaux adhérents

1 177 nouveaux adhérents en 2025 (1 002) dont 196 adhérents « travailleurs éloignés »

- 173 FE réalisées en 2025 sur les 1 080 nouveaux adhérents (hors travailleurs éloignés)
- 122 FE ont été récupérées en 2025 sur les 196 nouveaux adhérents « travailleurs éloignés »

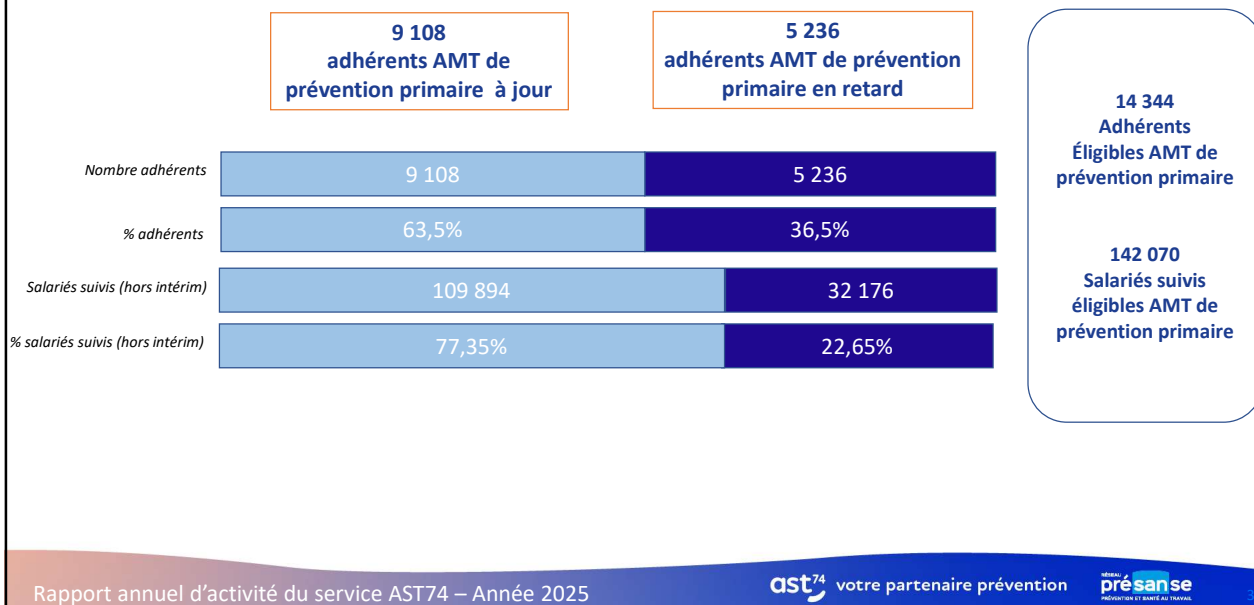
6 133 Action de Prévention Primaire (APP) réalisées en 2025

Action prioritaire pour intervenir au plus tôt sur les facteurs de risques pour les supprimer ou les réduire

| Type | AMT terminées en 2025 | Entreprises concernées (AMT) | Salariés couverts |
|--|-----------------------|------------------------------|-------------------|
| Conseil - Accompagnement | 3 923 - 3 063 | 3 568 | 54 214 |
| Accompagnement Document Unique | 1 232 - 750 | 1 234 | 8 840 |
| Etude de poste | 68 - 60 | 60 | 5 974 |
| Sensibilisation - Formation - Information | 499 - 468 | 317 | 16 353 |
| Etude ergonomique | 192 - 157 | 179 | 13 647 |
| Risque chimique : Diagnostique et accompagnement | 135 - 100 | 123 | 10 578 |
| Métrologie | 41 - 43 | 40 | 5 032 |
| Accompagnement Prévention RPS | 40 - 34 | 40 | 3 951 |
| Visite de l'entreprise | 3 - 21 | 3 | 95 |
| TOTAL | 6 133 - 4 696 | 3 984 | 66 354 |

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Actions Prévention primaires (APP)



33

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Rappel et évolution APP depuis 2023

| | 2023 | 2024 | 2025 |
|---------------------------|-------|-------|--------|
| % d'adhérents APP à jour | 50% | 54 % | 63,5 % |
| Adhérents avec APP à jour | 7 446 | 7 735 | 9 108 |
| APP réalisées | 1 542 | 3 188 | 6 133 |

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

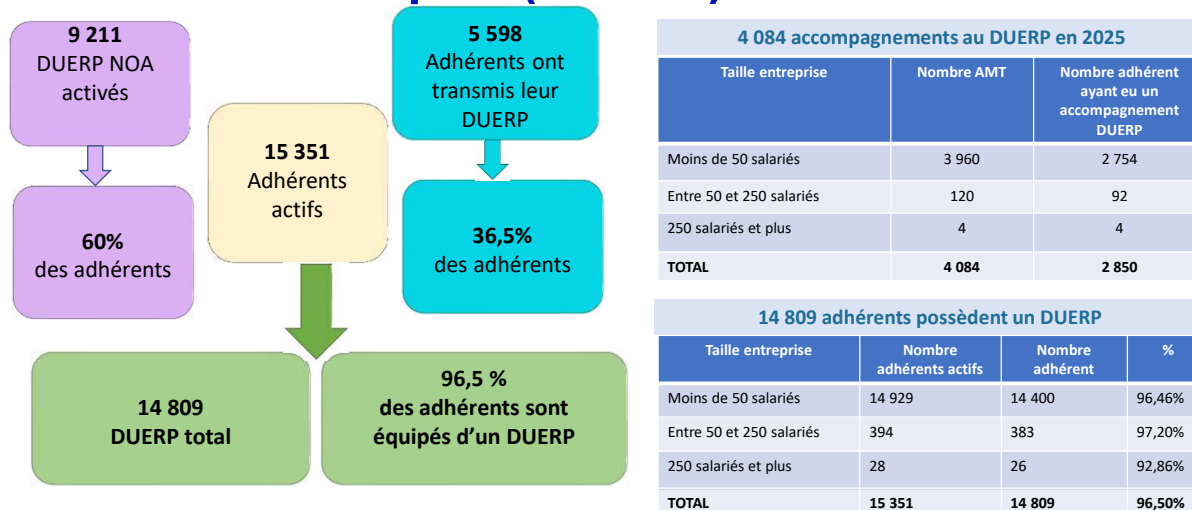
ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

34

34

2-1 PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUERP) en 2025



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

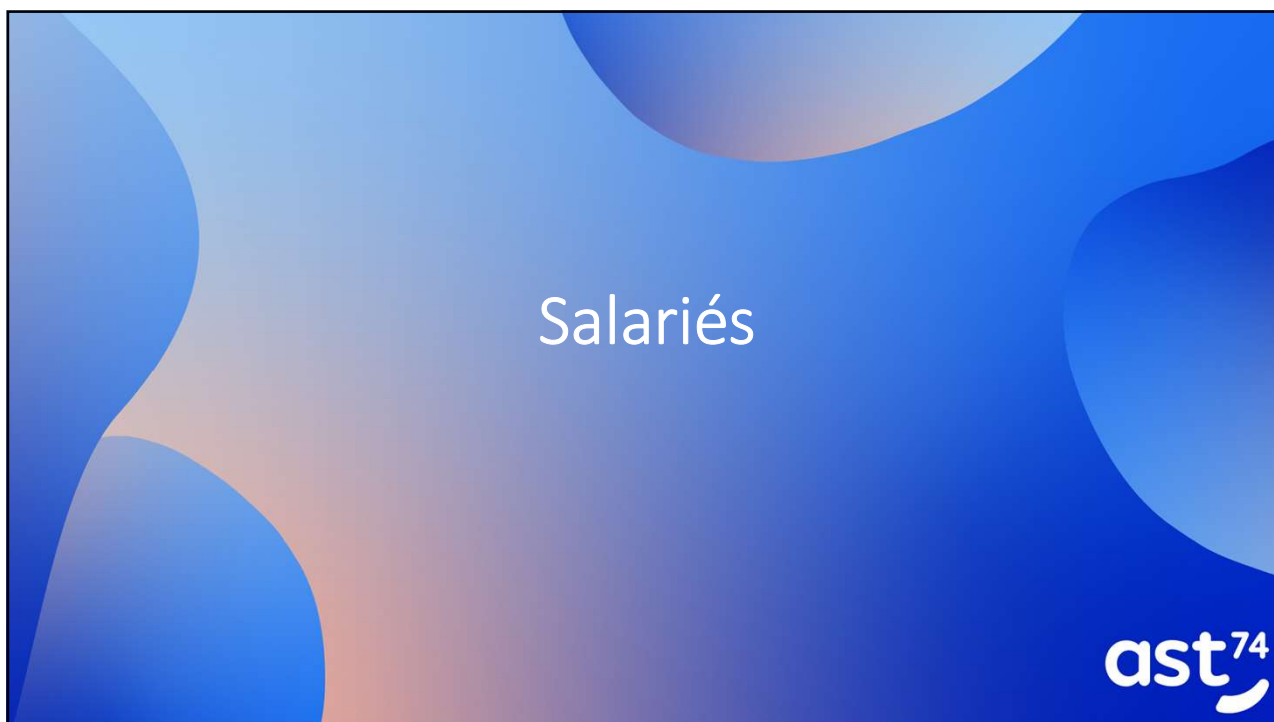
35

35

Suivi de l'état de santé des salariés

ast⁷⁴

36



37

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Les expositions aux risques des salariés

Risques SIA (Suivi Individuel Adapté) : Autorisation de conduite (CACES)* – Travaux sous tension* - Handicapé(e) - Agé(e) de moins de 18 ans – Femme enceinte, allaitante ou venant d'accoucher – Exposé(e) à des champs électromagnétiques si VLE (Valeur Limite d'Exposition) dépassée – Exposé(e) aux agents biologiques groupe 2...

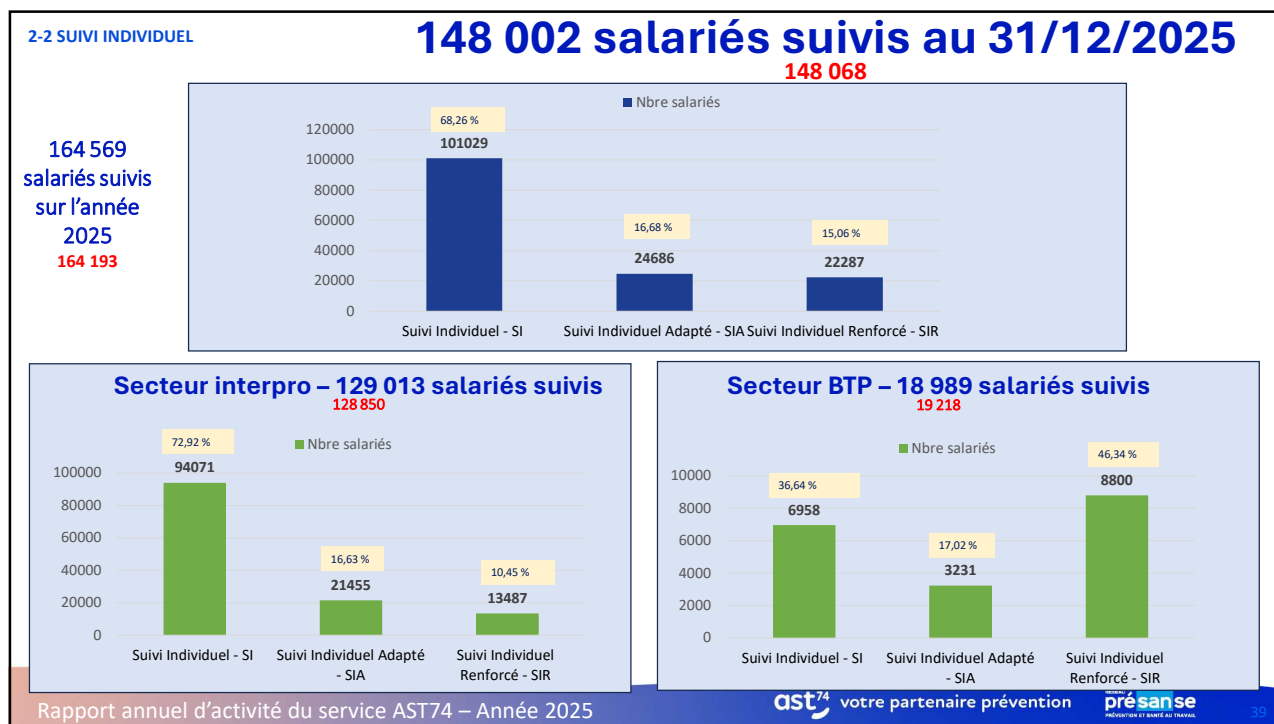
24 686 salariés déclarés SIA

Risques SIR (Suivi Individuel Renforcé) : Habilitation ou formation nécessitant un examen d'aptitude - Port de charge >55kg – Agé(e) de moins 18 ans à des travaux réglementés – Exposition au risque de chute lors des opérations de montage et démontage d'échafaudages- Exposition aux rayonnements ionisants cat A ou B – Exposition aux agents biologiques des groupes 3 et 4 – Exposition aux agents cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction mentionné art R.4412-60 – Exposition au plomb – Exposition à l'amiante - Exposition à la poussière de silice – Exposition à la poussière de bois...

22 287 salariés déclarés SIR

* Arrêté du 26 septembre 2025 : fin du suivi individuel renforcé à compter du 1er octobre 2025 pour les autorisations de conduite (CACES) et les habilitations électriques

38



39

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Population suivie par type de contrat

148 002 salariés suivis

6 517 salariés entre 43 et 45 ans concernés par une visite mi-carrière

| TYPE DE CONTRAT | EFFECTIF SUIVI |
|---|----------------|
| CDI | 124 221 |
| CDD | 7 299 |
| Intérimaire | 2 650 |
| Apprenti | 6 492 |
| Saisonnier | 4 470 * |
| Agent titulaire de la fonction publique | 775 |
| Contrat de professionnalisation | 341 |
| Contrat aidé | 299 |
| Intermittent | 461 |
| Agent contractuel de la fonction publique | 166 |
| Dirigeant non salarié | 765 |
| Stage | 43 |
| Prestataire | 5 |
| Travailleur indépendant | 15 |

* 10 065 saisonniers suivis au cours de l'année

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention **présanse** PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

40

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Suivi des salariés

SUR 5 ANS

85,49%

de travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans les 5 dernières années

EN 2025

43,07 %

de travailleurs ont bénéficié d'une ou plusieurs visites de suivi de leur état de santé dans l'année

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

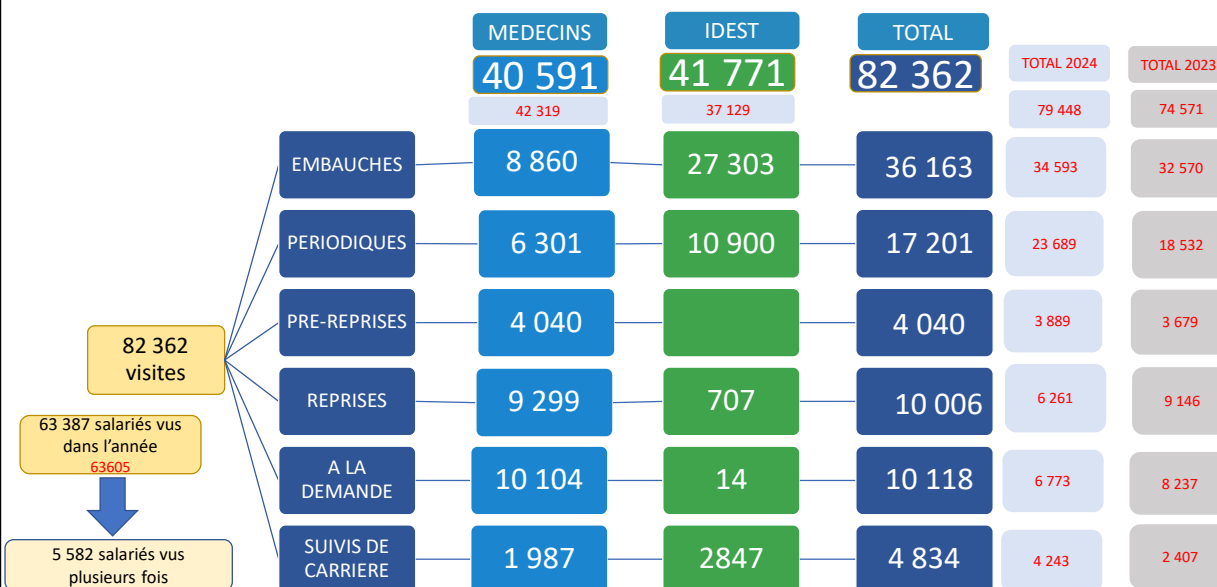
ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

41

41

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

82 362 visites réalisées en 2025



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionprésanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

42

42

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Téléconsultations réalisées en 2025

1 635
téléconsultations
médecins
5% des visites

1 830
téléconsultations
IDEST
4,7% des visites

3 466
Téléconsultations
4,9% des visites

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionpré^sanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

43

43

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Type de visites médecins – 40 591 visites 42319

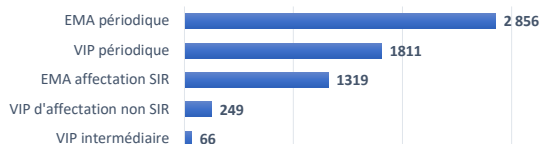
EMBAUCHES : 8 860 10 814



PRE-REPRISES : 4 040 3 889



PERIODIQUES : 6 301 12 463



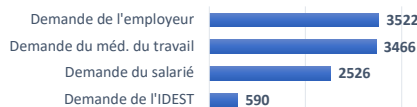
REPRISES : 9 299 6 113



SUIVIS DE CARRIERE : 1 987 2 307



A LA DEMANDE : 10 104 6 733



Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire préventionpré^sanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

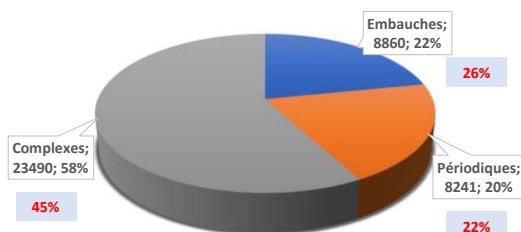
44

44

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Evolution des visites médecins

| Catégorie visites | 2023 | 2024 | 2025 |
|----------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Embauches | 11 930 | 10 814 | 8 860 |
| Périodiques | 8 378 | 12 463 | 6 301 |
| Pré-reprises | 3 679 | 3 889 | 4 040 |
| Reprises | 9 146 | 6 113 | 9 299 |
| A la demande | 8 206 | 6 733 | 10 104 |
| Suivis carrière | 2 408 | 2 307 | 1 987 |
| % visites complexes | 49% | 45% | 58% |
| Total | 43 747 | 42 319 | 40 591 |



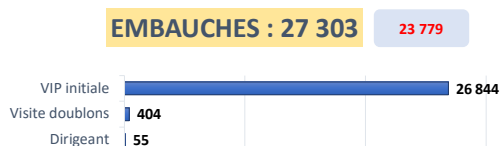
* **Visites périodiques** = Visites périodiques + visites mi-carrière

* **Visites complexes** = Visites de pré-reprises + reprises + à la demande + suivis de carrière (post-exposition, post professionnelle)

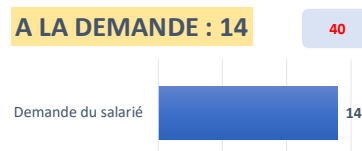
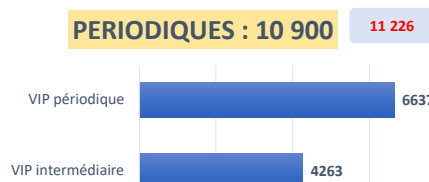
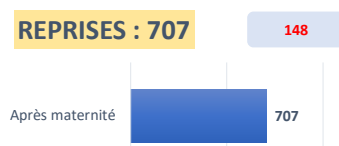
45

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Type de visites IDEST – 41 771 visites 37 129



* **Visites doublons** = Pré-visites embauches SIR IDEST

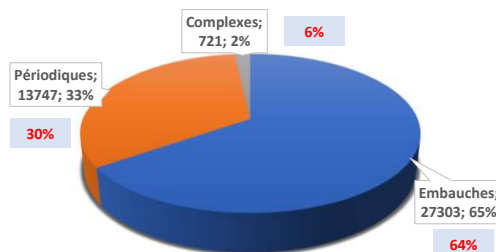


46

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

Evolution des visites IDEST

| Catégorie visites | 2023 | 2024 | 2025 |
|-------------------|---------------|---------------|---------------|
| Embauches | 20 638 | 23 779 | 27 303 |
| Périodiques | 10 155 | 11 226 | 10 900 |
| Reprises | | 148 | 707 |
| A la demande | 31 | 40 | 14 |
| Suivis carrière | | 1 936 | 2 847 |
| TOTAL | 30 824 | 37 129 | 41 771 |



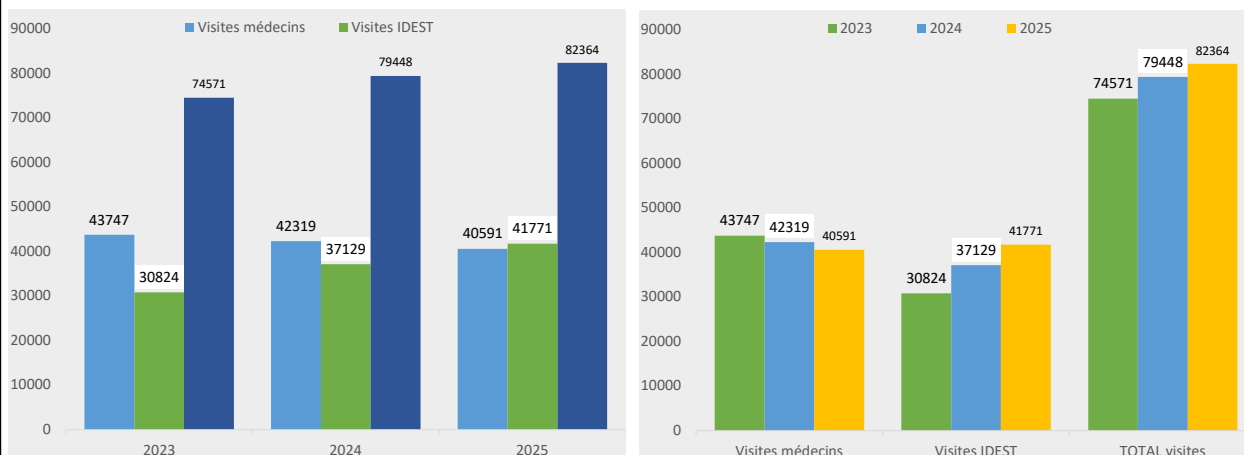
* **Visites périodiques** : Visites périodiques + visites mi-carrière

* **Visites complexes** = Visites de reprises + à la demande

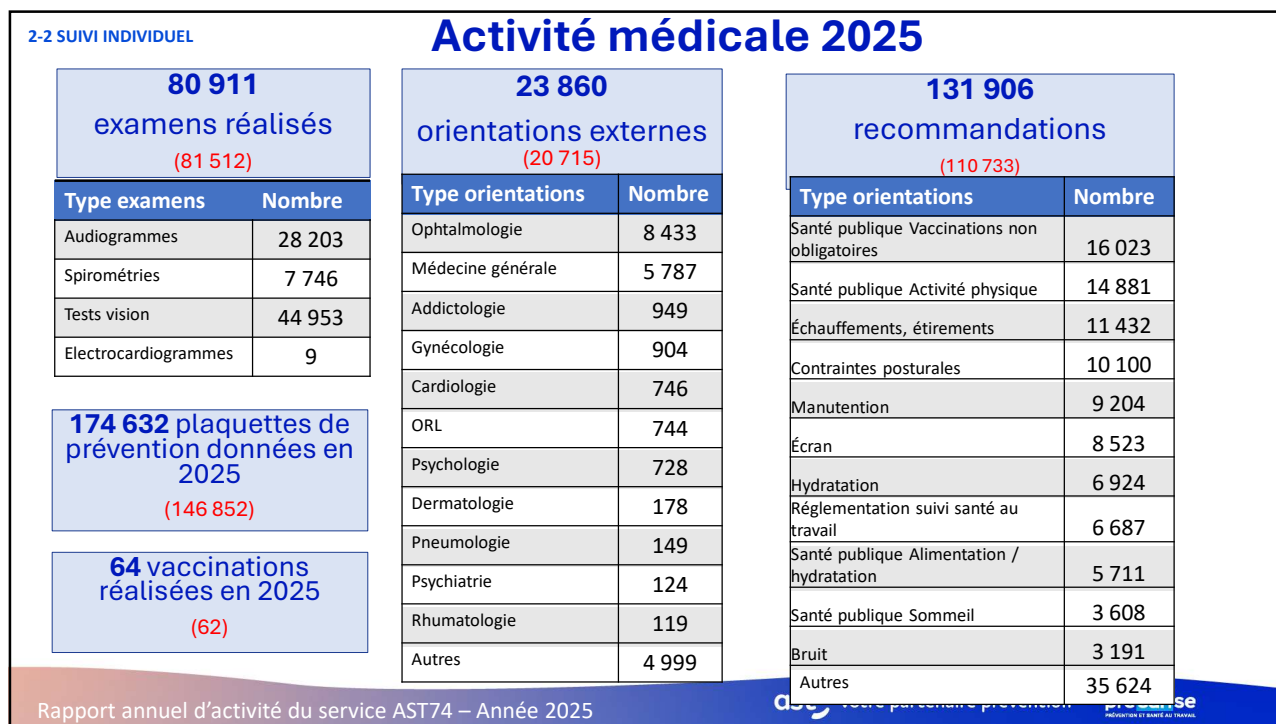
47

2-2 SUIVI INDIVIDUEL

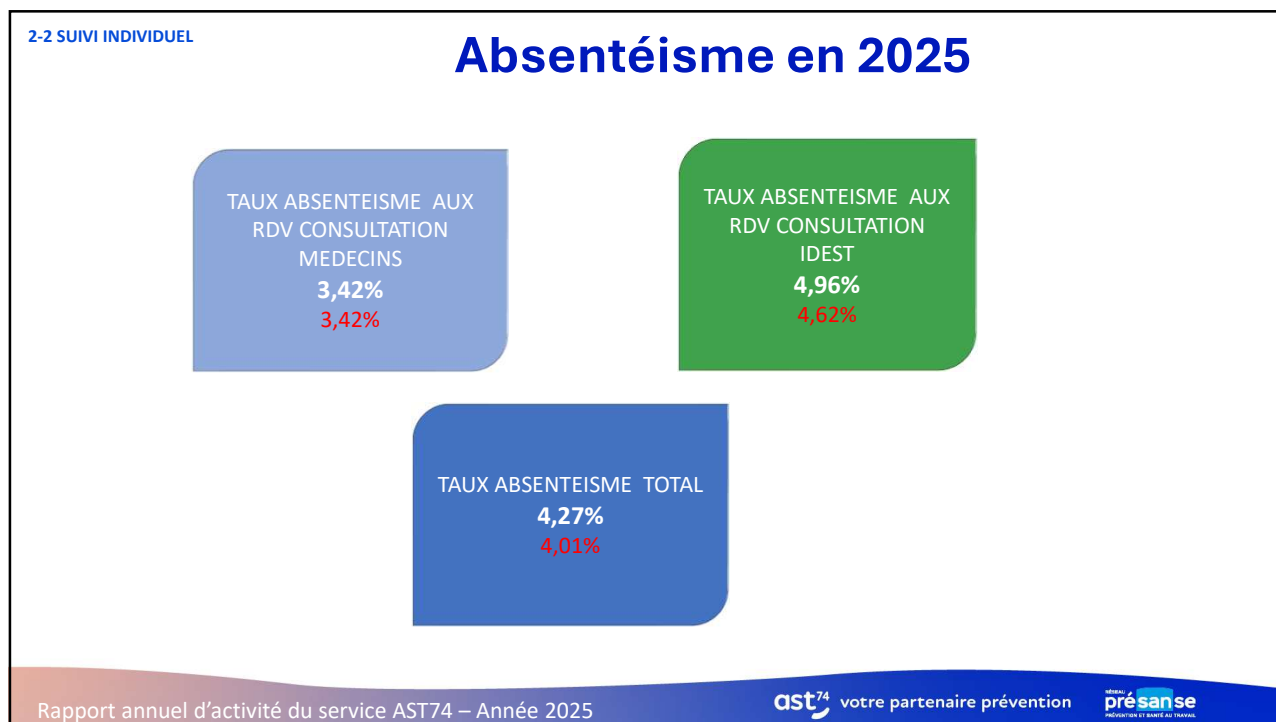
Comparaison visites par années



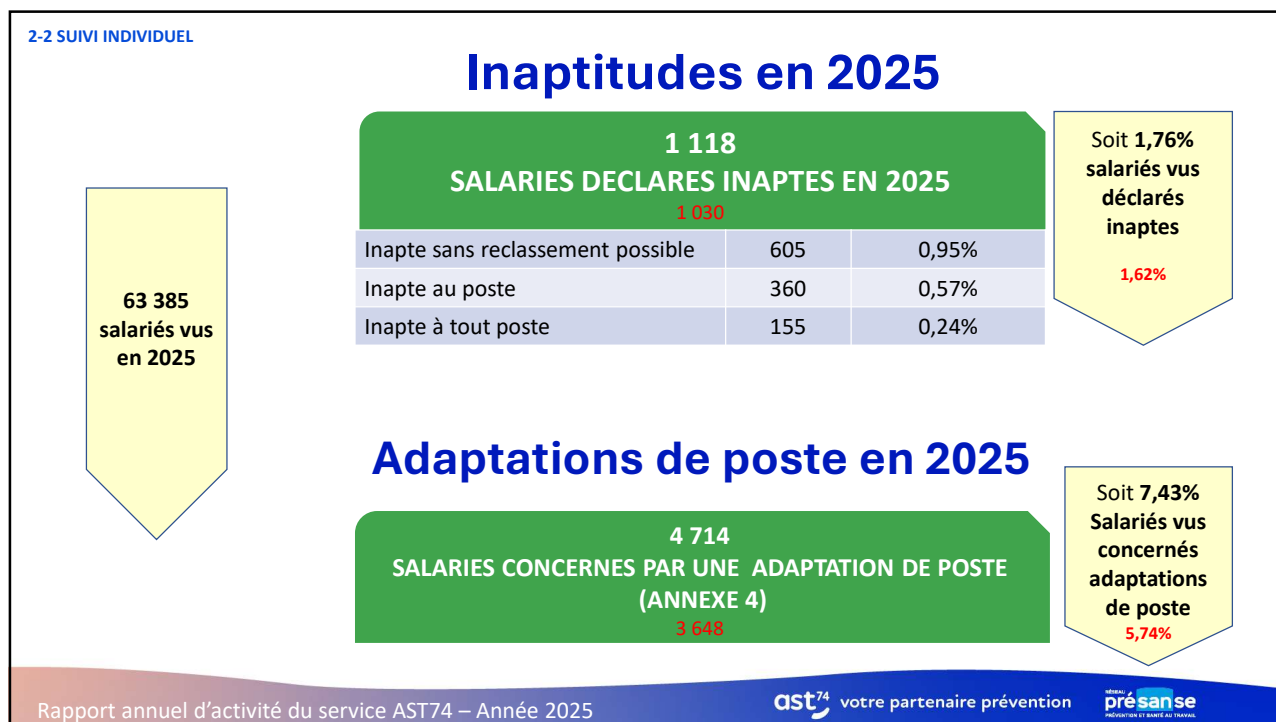
48



49



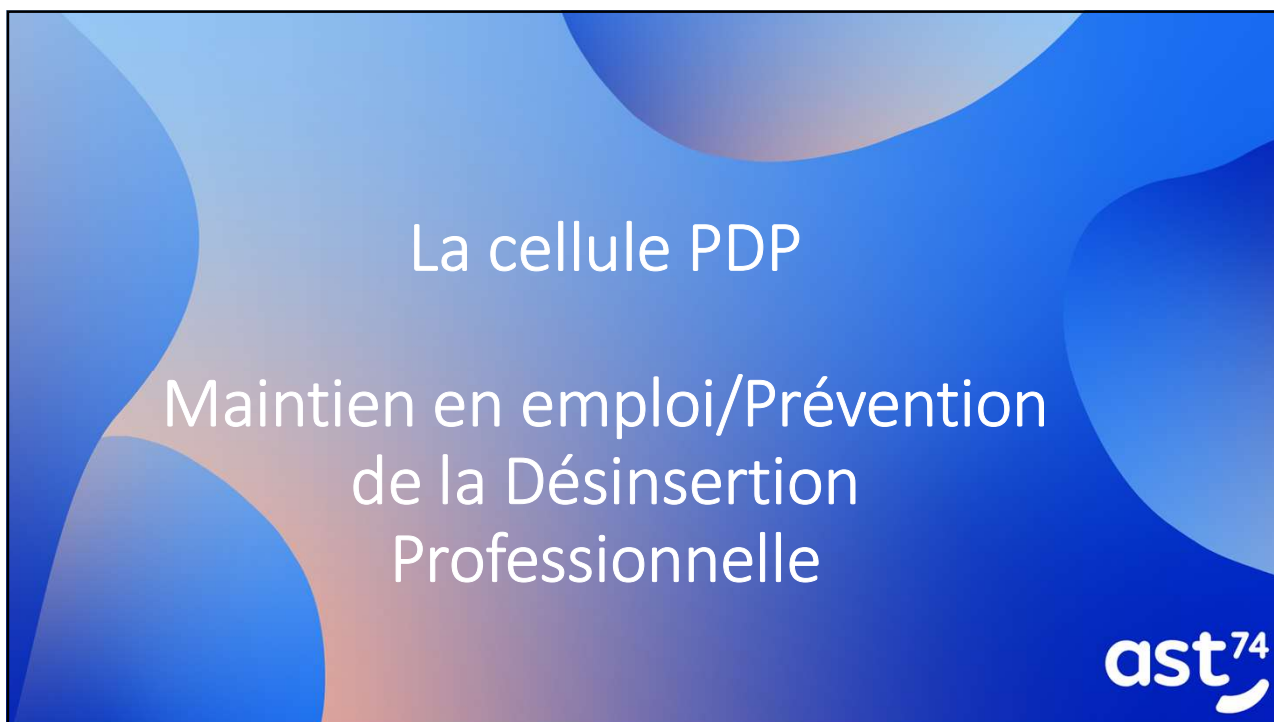
50



51



52



53

2-3 MAINTIEN EN EMPLOI

Prévention Désinsertion Professionnelle (PDP)

Rôle de la cellule PDP

Son rôle est de :

- 1 - de proposer des actions de sensibilisation
- 2 - d'identifier les situations individuelles
- 3 - de proposer, en lien avec l'employeur et le travailleur, des mesures individuelles (propositions et préconisations médicales)
- 4 - de participer à l'accompagnement du travailleur éligible au bénéfice des actions de prévention de la désinsertion professionnelle

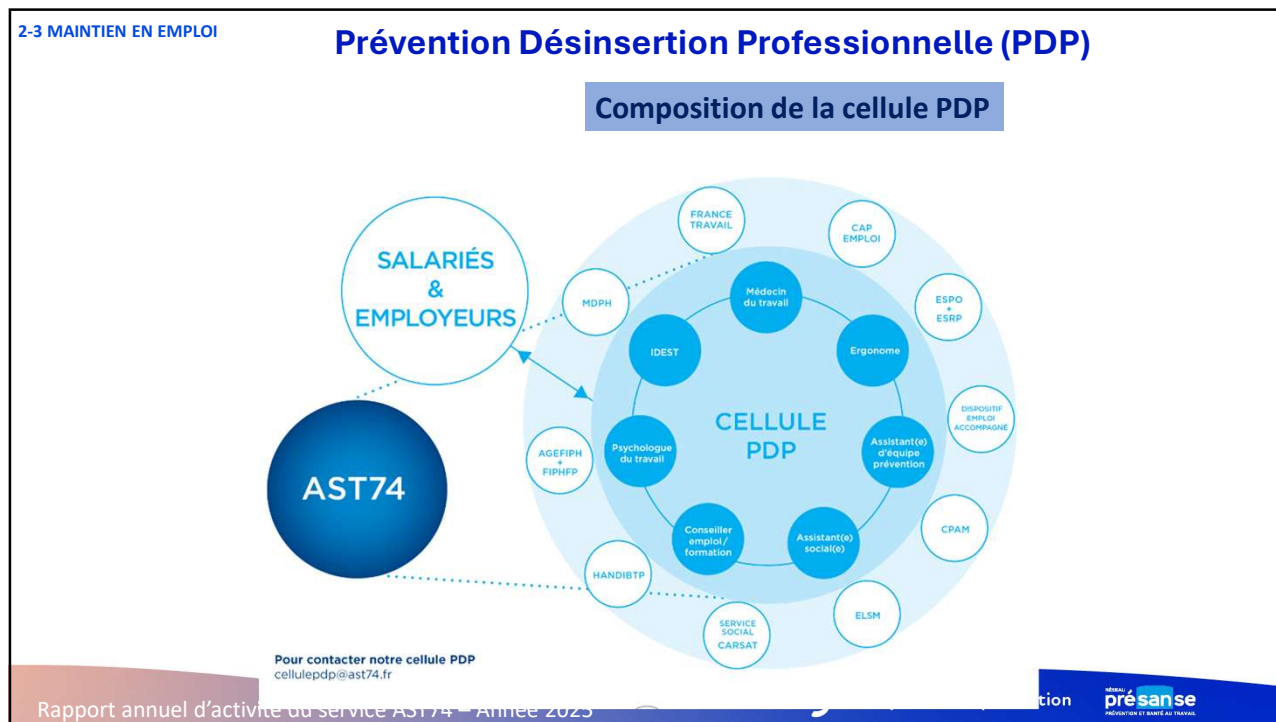
« Mieux accompagner certains publics, notamment vulnérables ou en situation de handicap, lutter contre la désinsertion Professionnelle »

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

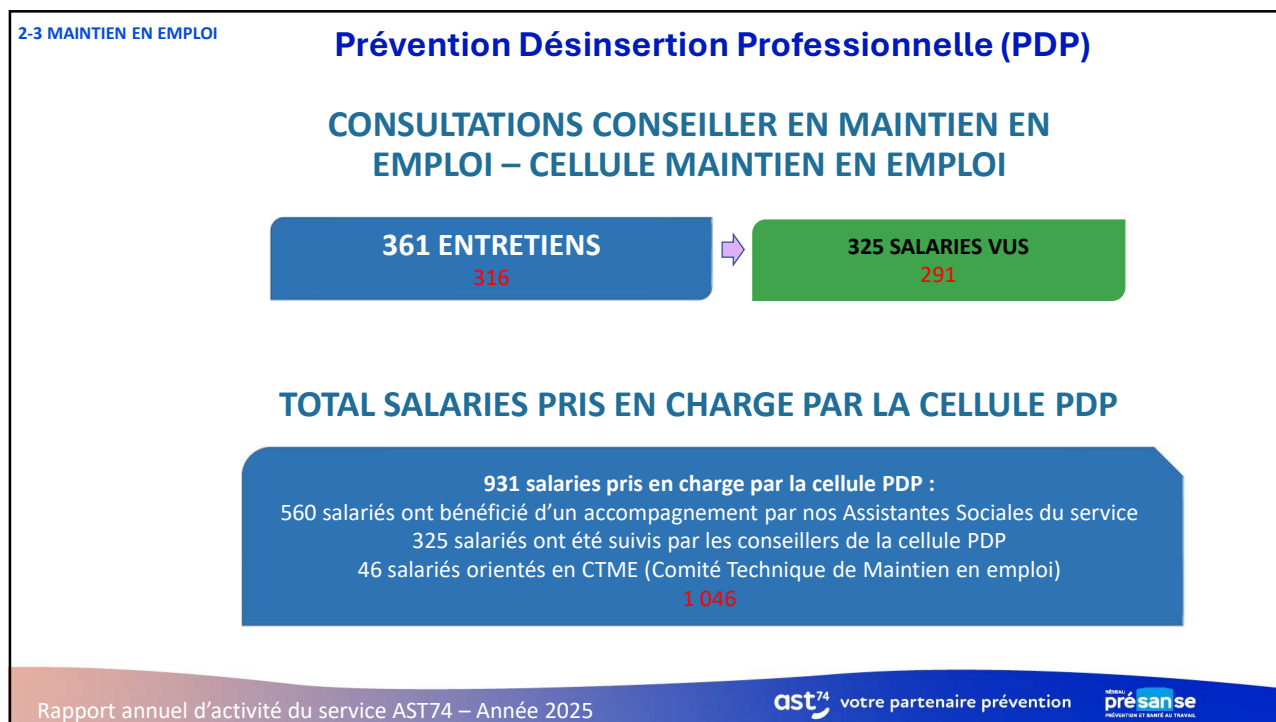
ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET BASES AU TRAVAIL

54



55



56

Prévention Désinsertion Professionnelle (PDP)

RENDEZ-VOUS DE LIAISON

Le rendez-vous de liaison s'adresse au salarié en arrêt de travail de plus de 30 jours (continu ou discontinu). Il est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié.



ESSAI ENCADRE DANS LES ENTREPRISES

L'essai encadré est un dispositif permettant de favoriser le retour à l'emploi d'un salarié pendant son arrêt de travail qui présente un risque de désinsertion professionnelle en évaluant la compatibilité d'un poste de travail avec son état de santé dans son entreprise.

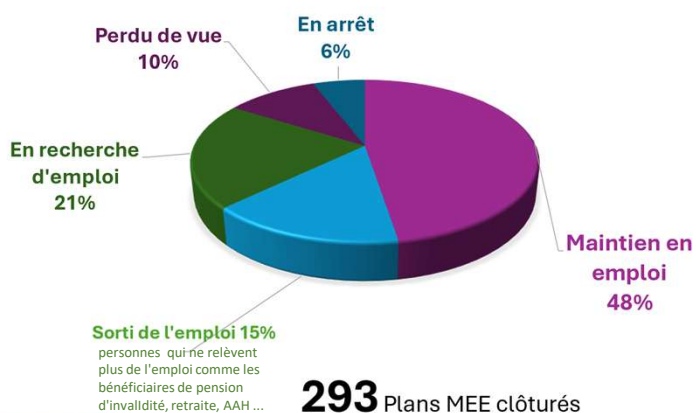


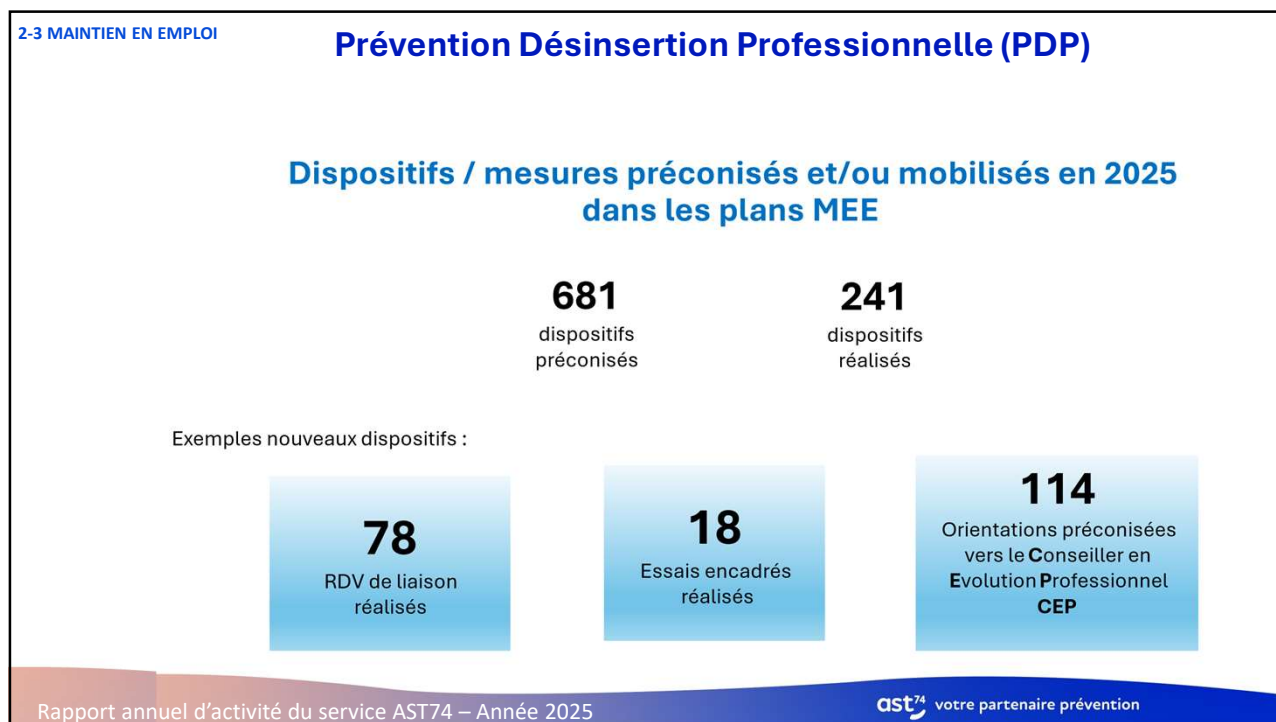
ACTIONS DE SENSIBILISATIONS COLLECTIVES EMPLOYEURS DE MAINTIEN EN EMPLOI



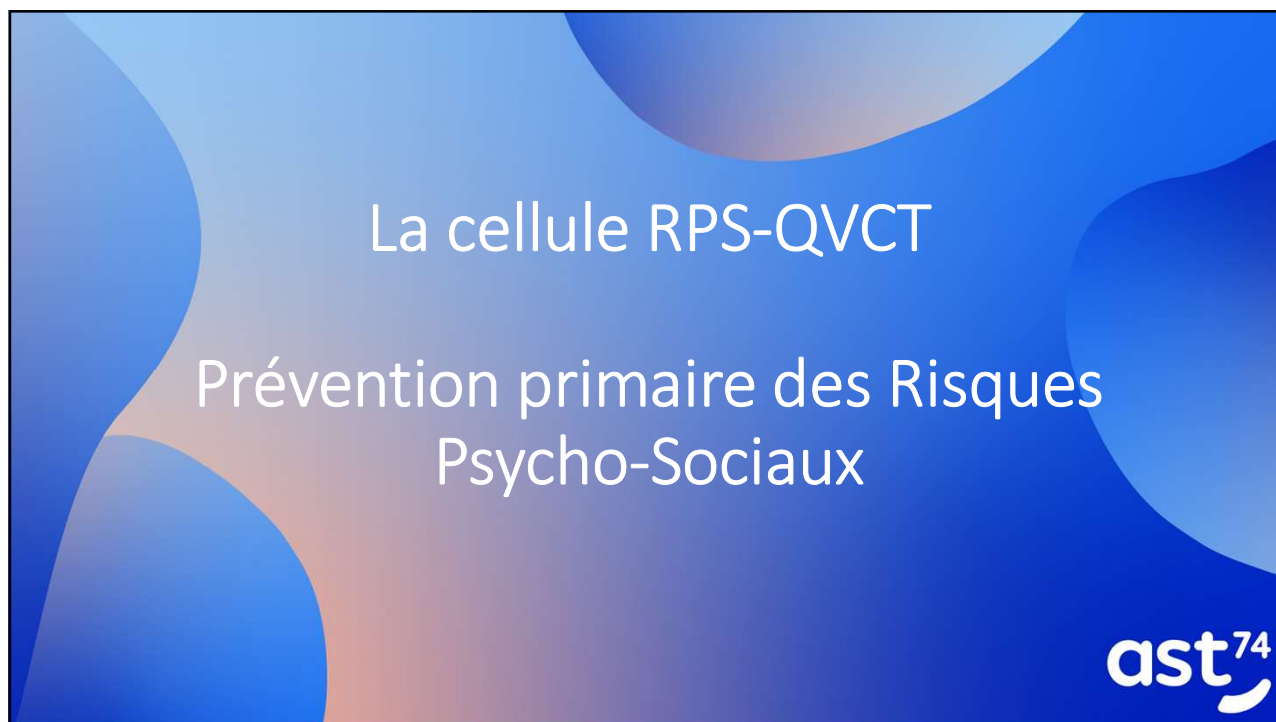
Prévention Désinsertion Professionnelle (PDP)

Bilan des accompagnements à 12 mois





59



60

Création de la cellule RPS-QVCT

Création de la Cellule RPS - QVCT début année 2025.

Cette initiative marque une étape importante dans le développement et le déploiement de notre offre de service en matière de prévention des RPS et de promotion de la QVCT pour répondre aux sollicitations grandissantes de nos adhérents et de nos salariés.

Evolution du fonctionnement de la cellule RPS-QVCT en 3 axes :

- Axe 1 : Prévention des RPS et développement de la QVCT
- Axe 2 : Gestion des évènements graves
- Axe 3 : Promotion de la santé mentale

Accompagnements de la cellule RPS-QVCT en 2025

- 40 interventions diagnostic/ accompagnement psycho (RPS)
- 1 prise en charge d'un évènement grave (cellule d'écoute)

Offre Complémentaire destinée
aux entreprises adhérentes

2-4 OFFRE COMPLEMENTAIRE

NOA : digitalisation du DUERP

AST74 propose à tous ses adhérents une offre complémentaire qui consiste en la mise à disposition de la digitalisation de leur Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels pour répondre à leurs obligations réglementaires.

Dans son **Document Unique**, l'employeur doit **lister l'ensemble des risques encourus par les salariés de son entreprise**.

Il permet de **définir un plan d'actions de prévention adapté** à l'entreprise et d'améliorer ainsi la protection de la santé et de la sécurité des salariés.

Les 5 avantages majeurs du document unique NOA en ligne :

1. Gain de temps grâce à un parcours guidé et à des experts à disposition, capitalisation du travail réalisé pour les prochaines années (interopérabilité avec le système d'information métier)
2. Réalisation d'un plan annuel d'actions de prévention
3. Traçabilité du document dans ses versions successives
4. Dépose du DUERP sur un portail numérique qui permet d'avoir un lien quotidien avec le service de santé AST74 et un partage d'information en temps réel
5. Un tarif économique et compétitif (50 euros par an par adhérent)

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

 présanse
 PREVENTION ET SANTE AU TRAVAIL

63

Offre spécifique destinée aux
travailleurs indépendants


 ast⁷⁴

64

Chefs d'entreprise et travailleurs indépendants

Travailleurs Indépendants

AST74 met à la disposition des travailleurs indépendants l'ensemble des missions du service.

Dirigeants

AST74 met à la disposition de tous les dirigeants le dispositif Amarak : plateforme dédiée à la santé globale des chefs d'entreprise. De plus, le dirigeant qui s'inscrit à l'AST74 bénéficie de l'ensemble des missions du service.

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

65

65

3 – Etat de réalisation du projet de service

ast⁷⁴

66

Projet de service 2025-2030

Notre ancien projet de service élaboré en 2020 s'est terminé en 2025.

Un nouveau projet de service construit par la CMT en lien avec tous les partenaires d'AST74 a été validé par le Conseil d'Administration le 17 avril 2025 pour une durée de 5 ans.

La CMT a procédé à la mise à jour du plan d'action le 11 décembre 2025.

4 – Etat des engagements & partenaires institutionnels

CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens)

Signature du CPOM en juin 2025 avec **2 thèmes validés par la CMT** :

- Prévention de la désinsertion professionnelle
- Chutes en hauteur dans le BTP

Participation au réseau PRÉSANSE

PRÉSANSE (Prévention, Santé, Service, Entreprise) : Association à but non lucratif, organisme représentatif des 180 Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) de France. C'est une branche et une fédération.

AST74 est membre de PRÉSANSE AURA (Auvergne-Rhône-Alpes) et de PRÉSANSE national.

AST74 anime la commission démarche qualité et offre et innovation au niveau régional et participe aux travaux des commissions certification et indicateurs au niveau national.

Bilan des partenariats externes en 2025



Signature de conventions en 2025 :

- IRDP CHU ANGERS
- CARSAT RISQUE CHIMIQUE

EVENEMENTS EMPLOYEURS EN 2025

- **Alcool en entreprise** : savoir agir et prévenir en toute légalité, animé par les professionnels de santé du groupe addiction d'AST74 avec Laurence COTTET patiente experte, consultante en addictologie et présidente de janvier sobre. En partenariat avec la fédération du BTP.
- **Apprendre à prévenir les risques psychosociaux** : un vrai levier de performance pour votre entreprise, organisé par le groupe RPS-QVCT d'AST74.
- **Gestion des accidents graves et mortels en TPE** : table ronde avec la CMA, AST74 et les employeurs.
- **Branche Propreté** : participation à l'évènement régional organisé par le FARE PROPLETE autour de la prévention du risque chimique.
- **Matinée QVCT** : partage d'outils concrets et de conseils pratiques pour évaluer, structurer et mettre en place une démarche QVCT dans l'entreprise.
- **Animations de 3 modules de webinaires Santé et Sécurité** :
 - 1/ Réglementation et obligations de l'employeur
 - 2/ Démarche de prévention et DUERP
 - 3/ Gestion des accidents de travail et méthode d'analyse

EVENEMENTS EN 2025

- **Webinaire régional sur l'amiante avec le GRIA** : support coconstruit avec les membres du GRIA (DREETS, CARSAT, OPPBTP, plusieurs SPSTI), dans le cadre d'une action du PRST4.
- **Rencontre partenariale des acteurs du maintien en emploi sur le 74** (CARSAT, Cap Emploi, Agefiph...)
- **Participation AST74**, en lien avec nos partenaires du maintien en emploi, au :
 - **Forum Départemental du Handicap**
 - **Groupe femme de l'OPBTP** : sur le sujet de la fin de carrière et du maintien en emploi
 - **Webinaire avec la MIFE** (Maison de l'Information sur la Formation et l'Emploi)
- **Matinale Santé / IAE** (Insertion par l'Activité Economique) : accompagner en santé les personnes en situation de précarité, en lien avec la CPAM.
- **Atelier collectif** : accompagner à la construction de projets professionnels pour les personnes en situation de handicap, organisé par l'Agefiph, le Fiphfp et avec l'appui du LAB France Travail.

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PROTECTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

73

5 – Démarche qualité & certification

ast⁷⁴

74

Certification SPEC 2217

En avril 2025, après deux ans de travail des collaborateurs, de cafés qualité et d'audits internes, le service a obtenu la certification Afnor SPEC 2217 niveau 3.

Le niveau 3 étant le plus haut niveau de certification. AST74 a rejoint ainsi les rangs des tous premiers SPSTI de France à atteindre le plus haut niveau de certification.

Maintien de notre niveau de certification en continuant d'améliorer notre démarche avec mise en place d'audits internes, de façon régulière, tout au long de l'année

Satisfaction des salariés & des adhérents dans le cadre de la démarche qualité

AMT collective/FE à chaud
(juillet 2025- décembre 2025)

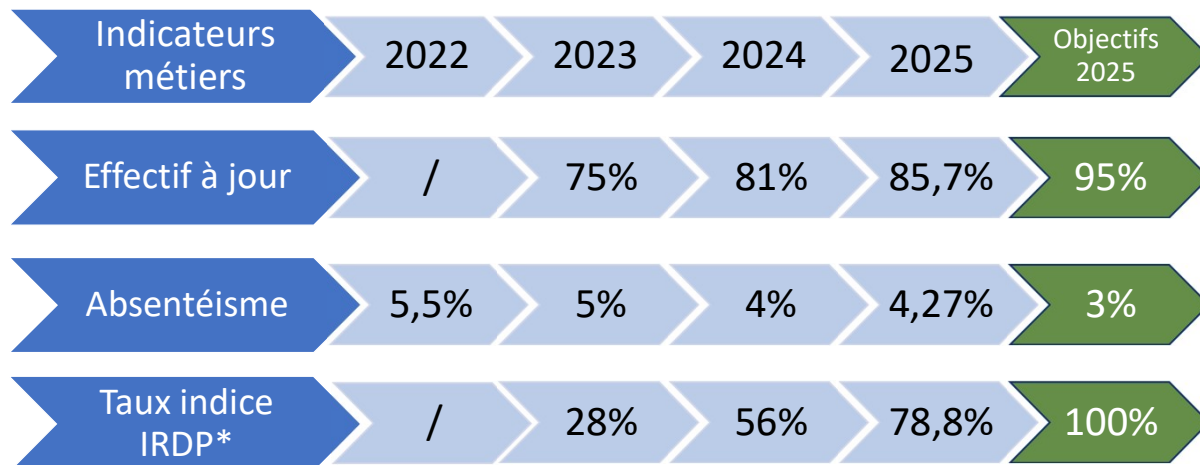
Satisfaction globale : 3,8/4
Engagement post-AMT : 81% des
répondants déclarent vouloir mettre
en place des actions concrètes à la
suite de la session

Enquête des salariés à la suite du passage sur nos
centres
(juillet 2025- décembre 2025)

Note moyenne de 9,11/10 donnée
par les salariés
(sur 938 répondants)

5 - DEMARCHE QUALITE & CERTIFICATION

Suivi des indicateurs clés du suivi individuel des salariés



* IRDP = Indice de Risque de Désinsertion Professionnelle

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

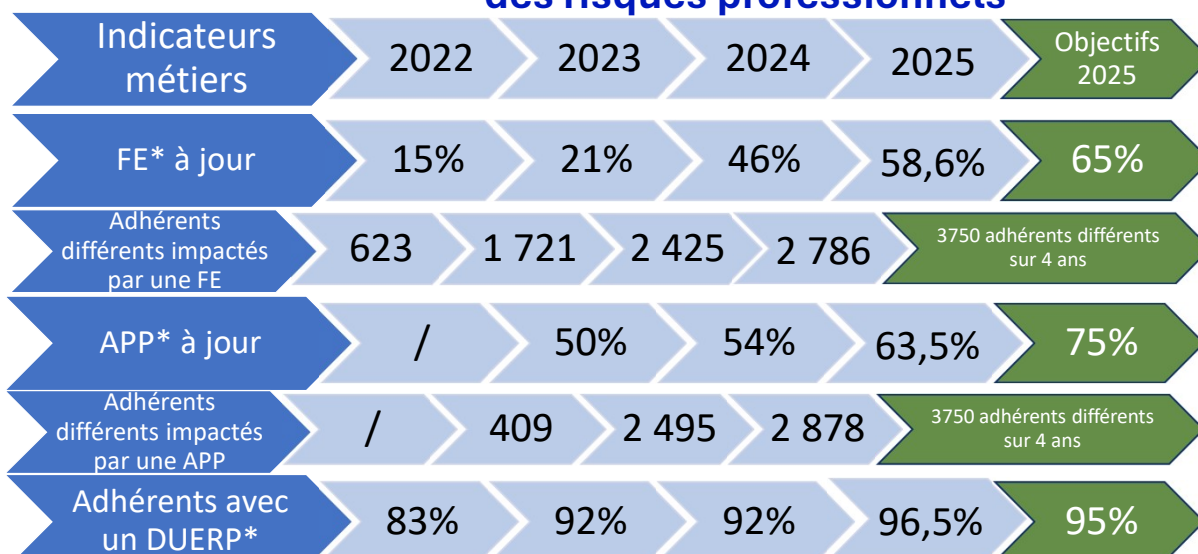
ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PROTECTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

77

5 - DEMARCHE QUALITE & CERTIFICATION

Suivi des indicateurs clés de prévention des risques professionnels



* FE = Fiche d'Entreprise *APP = Action de Prévention Primaire *DUERP = Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Rapport annuel d'activité du service AST74 – Année 2025

ast⁷⁴ votre partenaire prévention

présanse
PROTECTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

78

78

Merci pour votre attention